BIBL... MAI 19 1970

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL - SOULANGES

VOL. 34 — No. 48 — HUNTINGDON, QUEBEC — LE 14 MAI 1970 — PRIX: 10¢ — 20 PAGES

ACCIDENT TRAGIQUE AU PONT LANGLOIS

(DEUX MORTS)

(VOIR PAGE 3)

Coupable de possession de drogue

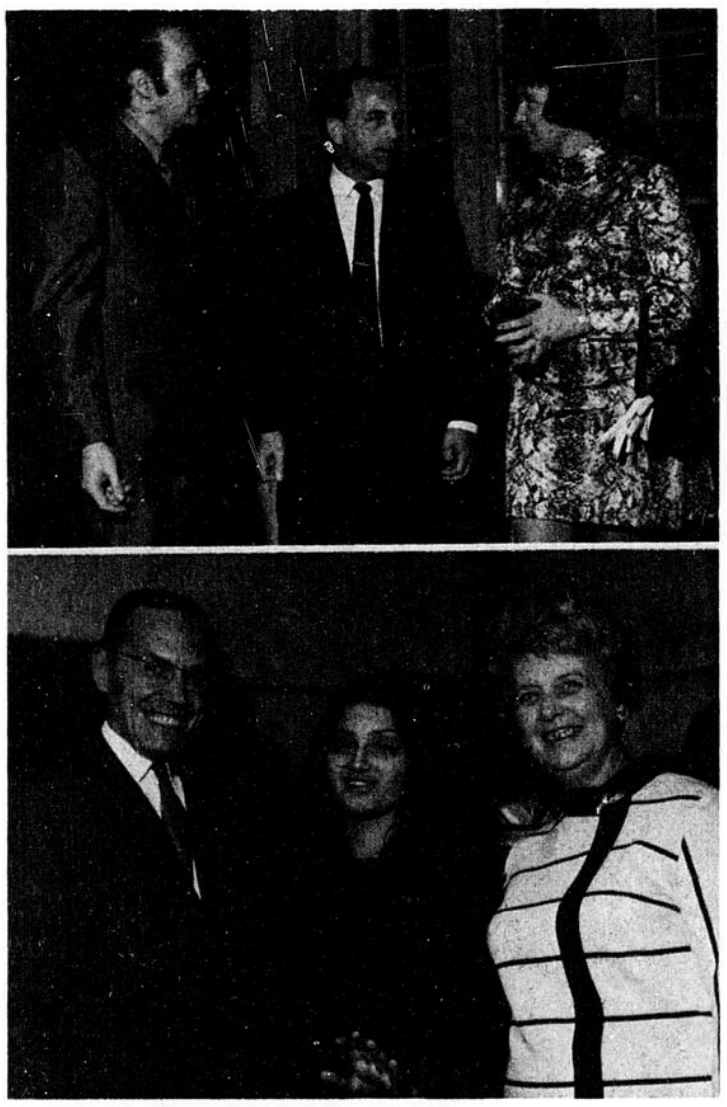
(VOIR PAGE 8)

2 Pêcheurs rescapés du lac St-François

(VOIR PAGE 20)

Le CEGEP offre l'arèna à la ville

(VOIR PAGE 20)







Photos prises lors de la soirée d'inauguration du Centre d'Art de Valleyfield qui est située au Chalet du Parc Sauvé. Cette inauguration coincidait jeudi soir dernier avec la présentation d'Antigone par la troupe des Coquillards de Valleyfeld. — Photo du haut M. Amesse, directeur des Coquillards, Me Pierre Brassard, président du Comité Culturel de Valleyfield et Mme Gagnier, attachée au Ministère des Affaires Culturelles du Québec. — Au bas Me Raphaël Barrette, maire de la Cité et son épouse en compagnie d'Elizabeth Mercier qui interprète Antigone. (Photo Peter Rozon)

La semaine dernière à l'Hôtel-de-Ville l'on procéda au lancement de la Campagne dite "Opération Placement Etudiant "organisée par la Chambre de Commerce Sr. et le Centre de Main d'Oeuvre du Canada. Dans la photo du haut dans l'ordre: M. Jacques Préfontaine, gérant du Centre, Me. Raphaël Barrette, maire de la cité, M. Jean-Guy Beaulieu, président de la Chambre de Commerce Sr., et M. Yvon Bouchard, co-ordonnateur de C.M.C. Photo du bas: Mlle Micheline Jodoin, préposée au placement des étudiants du C.E.G.E.P. et Universités, Mme Marcelle Trépanier, conseillère de la cité et Mlle Brigitte Bernard, préposée au placement des étudiants du niveau secondaire et des Ecoles de Métiers.

(Photos Peter Rozon)

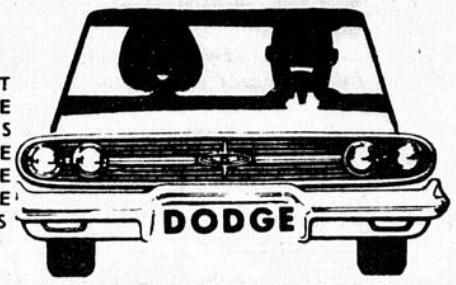
GODFROY BLANCHARD LTÉE
DEPOSITAIRE CHRYSLER - DODGE VALIANT

VENTE DE MAI
DE MI-SAISON
PRIX TRÈS SPÉCIAUX
C'est le temps d'échanger votre voiture

ST-ZOTIQUE 267-3535

SALABERRY-VALLEYFIELD
DRIVE YOURSELF ST-ZOTIQUE

CONDUISEZ..... VOUS-MEME
VOUS POUVEZ VOUS LOUER UNE AUTO SOIT POUR UNE JOURNÉE UNE SEMAINE - UN MOIS OU BIEN UNE ANNÉE UN SIMPLE APPEL DE TÉLÉPHONE DE VOTRE PART ET NOUS IRONS VOUS CHERCHER.



PRIX SPÉCIAUX POUR VOYAGE ORGANISÉ OU BIEN POUR VOYAGE DE NOCE - LOUEZ UNE MAGNIFIQUE DODGE.

POUR AUSSI PEU QUE $8.00 PAR JOUR ET .05¢ DU MILLE

ST-ZOTIQUE 267-3535

Molière joué à l'école Edgar-Hébert



"LE MEDECIN MALGRE LUI"

Samedi et dimanche **les 16 et 17 mai à 8.30 p.m.**, il y aura présentation du "Médecin Malgré Lui" par la troupe "Secondar 34."

C'est une comédie qui a toujours été populaire et qui implique onze comédiens sur scène. La troupe "Secondar 34" est formée d'étudiants de 10e et 11e années.

Grâce à l'aide financière de la Commission Scolaire la pièce sera présentée gratuitement.

Les costumes et les décors sont faits par les étudiants. Le metteur en scène est M. Jacques Dubuc, professeur d'art plastique à l'école Edgar Hébert, 1er cycle.

Donc on vous donne rendez-vous pour le "Médecin malgré lui." **Les 16 et 17 mai à 8.30 p.m.**

Les laissez-passer seront à votre disposition au secrétariat 1er cycle de l'école Hébert. Veuillez les réserver à l'avance S.V.P.

BELL CANADA REDUIT CERTAINS FRAIS D'APPELS INTERURBAINS

Bell Canada réduira à 10 cents le supplément de 25 cents applicable aux appels interurbains faits de téléphones payants, à compter du 17 mai.

Cette réduction, approuvée aujourd'hui par la Commission canadienne des transports, s'appliquera aux appels de numéro à numéro payés au moment même de l'appel. La réduction touchera les appels faits aux endroits qui se trouvent dans le territoire de Bell Canada: le Québec, l'Ontario et certaines régions du nord.

Le supplément de 25 cents était entré en vigueur en janvier dernier pour les appels interurbains de numéro à numéro faits avec l'aide de la téléphoniste, en vue d'aider à compenser le coût croissant des services des téléphonistes.

Un porte-parole de Bell Canada a fait savoir que les effets du supplément avaient surtout été ressentis par les usagers des téléphones payants, qui sont contraints de passer par la téléphoniste pour faire un appel interurbain puisque dans ce cas ils ne bénéficient pas de l'interurbain automatique.

Il a aussi précisé que le supplément laissera à 10 cents les frais de base pour l'utilisation d'un téléphone payant, que ce soit pour un appel local ou pour un appel interurbain ordinaire que l'usager pourrait faire sans l'aide de la téléphoniste s'il se servait de son propre téléphone. Le supplément actuel de 25 cents s'appliquera encore aux appels interurbains de numéro à numéro dans le Québec et l'Ontario, lorsque l'usager utilisera les services de la téléphoniste pour la facturation ultérieure de l'appel, c'est-à-dire pour les appels à frais virés, les appels facturés à un troisième numéro et les appels faits au moyen d'une carte de crédit.

VICTIME DE CAMBRIOLEURS

M. André Marleau du 114 A rue St-Charles à Beauharnois a été victime de cambrioleurs qui ont investi sa résidence samedi soir après avoir enfoncé une fenêtre de la salle de bain.

Aux premières constatations ils s'étaient accaparés de $350. en argent en plus d'un radio portatif d'une valeur de $50. Il est possible que les auteurs de ce vol aient fait main basse sur d'autres objets de valeur mais, outre ce qui a été précédemment mentionné, rien ne semble avoir disparu.

Comme il fallait s'y attendre, les agents municipaux ont ouvert une enquête et certains indices regroupés par eux laissent penser que des arrestations seraient imminentes.

Nos corps de police étant maintenant équipés de pièces nécessaires à la prise des empreintes digitales, il est plus facile de mettre la main au collet de certains récidivistes.

IL L'ECHAPPE BELLE, "PAR MIRACLE" DIT-ON

Le chargé de bureau à la firme A. Lecompte & Fils de Valleyfield, M. Clifford Corley, l'a échappé belle en fin de semaine.

Ce dernier a en effet été victime d'un accident qui aurait pu lui couter la vie, face au club nautique de Valleyfield. Son automobile a été violemment heurtée par un autre véhicule au moment-même où il allait y pénétrer. Blessé légèrement, par miracle notons-le, il a été traité à l'Hotel-Dieu de Valleyfield et a été en mesure de regagner son domicile par la suite.

Les deux autos impliquées ont subi pour environ $1,000. de dommages chacune et ont dû être remorquées.

AU CLUB DE GOLF

O'KEEFE DONNE LE SIGNAL DE DEPART A LA SAISON

Le Spring Open O'Keefe sous la commandite de M. Jacques Sauvé amorce annuellement la saison de golf à Valleyfield.

Dimanche prochain le 17 mai, pas moins de 250 golfeurs et golfeuses participeront à cet événement sportif sur les links du club de golf de Valleyfield. Ce sera la 6e édition de ce tournoi de 18 trous commandité par M. Jacques Sauvé. Sont éligibles à participer à ce tournoi, tous les membres Hommes et Femmes classes A-B et C. Il va sans dire que de nombreux prix de valeur seront décernés aux vainqueurs des différentes classes et cela tant chez les femmes que les hommes. Le gérant du club de golf M. Yvan Bergevin de même que le Capitaine du Club, M. Fernand Pilon sont d'avis qu'un nombre record de participants s'inscriront à l'occasion de cette journée de compétition, la première de la saison.

Cette journée de golf, se terminera par un souper servi au chalet du club de golf de même que la remise des prix aux différents vainqueurs de ce 6e Spring Open O'Keefe. Espérant que Dame température se montre gentille et collabore avec les dirigeants du premier tournoi printanier, il ne reste qu'à souhaiter aux participants une bonne et fructueuse saison de golf.

a. théorêt publ.

TRAINS SILENCIEUX A B'NOIS PROMET LA CIE PENN CENTRAL

La compagnie Penn Central a fait parvenir au conseil municipal de Beauharnois une lettre dans laquelle elle fait remarquer que ses convois ne font plus de bruit au cours de leur passage à travers cette ville.

Loin d'être impressionnés par cette constatation, les conseillers ont noté que, par un jeu de circonstances demeurées plus ou moins inexpliquées, le bruit cessait le printemps et l'été mais que le tout reprenait de plus belle durant l'hiver.

A ce sujet, ils ont décidé de se montrer d'une extrême sévérité dès septembre prochain si le bruit infernal des locomotives importunait à nouveau les citoyens.

Lisez la Gazette



Dernièrement avait lieu au Centre Culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil une Exposition d'Art Culinaire groupant plus de 60 participants des Hôtels et Restaurants de l'ouest de Montréal.

Le Chef François, de l'Auberge Hill Top Inn à Vaudreuil s'est mérité deux excellences et deux mentions d'honneur ce qui prouve que l'Auberge Hill Top est l'endroit Idéal pour les fins gourmets.

Sur la photo de gauche à droite: Emilien Tremblay, directeur général de l'Ecole Permanente, Dick Ledoux représentant la Brasserie Labatt, le Chef François, M. Jean Paul Lauzier propriétaire de l'Auberge Hill Top et M. Claude Tremblay assistant directeur de l'Ecole Permanente.



M. GEORGE D. KUHN (à gauche), président du Conseil et chef de l'Exécutif des Distilleries Schenley du Canada, Ltée, était fait récemment, à Montréal, membre honoraire du Conseil d'administration des Trophées de football de Schenley du Canada. C'est M. J. ROSS FISCHER, administrateur des Trophées Schenley pour l'Ontario, qui remet à M. KUHN son certificat de membre honoraire.

LA CAMPAGNE RICHELIEU EST COMMENCEE

La campagne de l'Ile Richelieu comence cette semaine, sous la direction de M. Jean-Marie Drouin, représentant de la Cie Shell à Valleyfield. Cette année encore, l'Ile Richelieu accueillera les petites filles défavorisées et leur procurera deux semaines de belle vie. C'est devenu une tradition. Depuis sa fondation en 1947, le Club Richelieu s'occupe des jeunes. Pendant plusieurs années, c'était à l'O.T.J. qu'on fournissait moniteurs et accessoires. Maintenant, c'est à l'Ile Richelieu et c'est bien apprécié des enfants et des parents. Les petites bonnes femmes en reviennent avec un beau teint basané, un large sourire et souvent avec quelques livres de plus à la pesée. C'est gratuit, quitte aux parents qui le peuvent d'offrir une compensation selon leurs moyens.

Ne négligez pas une oeuvre de chez-nous. Si vous n'êtes pas sollicités directement, on acceptera votre offrande. Téléphonez à M. Gaétan Rousse à l'Hôtel de Ville: 373-2030, poste 43, on ira chercher votre don. Merci.

CONFERENCIER AU CLUB RICHELIEU

Le prochain conférencier au souper du mercredi au Club Richelieu sera le notaire Jacques Taschereau de Québec. Professeur à l'Université Laval, il est administrateur de plusieurs compagnies de fiducie et de prêts; il est aussi administrateur de la Banque du Canada et de la Banque d'Expansion Industrielle. Il a été délégué de la Chambre des Notaires devant la Commission Bélanger sur la taxation et devant le Ministère de la Justice du Québec sur les placements fiduciaires. Il traitera de sujets d'actualité.

Il y a place pour quelques visiteurs intéressés; on peut s'adresser à monsieur Raymond Blouin, responsable des conférences, à 373-6452.



C'est samedi soir dernier que les membres de la ligue de poche de la Paroisse St-Jean Artisan ont clôturé leurs activités par une remise de trophées en la salle du Club Moco, rue Maden. 1—A l'extrême gauche, le président de l'Association des Ligues de Poches et Sacs de Sable M. Yvan Leduc assiste à la présentation du trophée Dow à l'équipe Championne. Dans l'ordre, Mme Hubert Legault, M. Roland Massicotte présentant le trophée au capitaine Hubert Legault, ainsi que Mme et M Gérard Legault. 2—Le groupe imposant qui assistait à cette soirée. 3—Les invités d'honneur, dans l'ordre habituel: M. et Mme Lucien Carrier, l'abbé Desrochers curé à St-Joseph Artisan, M. et Mme Yvan Leduc, Mme Roland Massicotte, Mme Georges Leduc, MM. Roland Massicotte et Georges Leduc. 4—Les gagnants des prix et trophées; meilleure moyenne individuelle chez les hommes (2,872.18). Hubert Legault, chez les dames (2,883.32) Mme Edward Lemieux Meilleur carreau chez les hommes (1,500) Robert St-Onge; meilleur simple Rosario Laprade (4,680); meilleur double André Cuerrier (7,830). Des prix de consolations sont allés à MM. John Faubert, Luc Théorêt, Mmes Hector Séguin, Anita Bergeron, M. et Mme Hubert Legault. 5—L'exécutif, le vice-président Lucien Carrier et la trésoriere Mme Michel Grondin et son époux. Compteur de moyenne M. André Legault et Mlle Carole Boutin; arbitre en chef M. Edward Lemieux et madame; publiciste Jean Séguin; auditeurs MM. Gaston Vinet, Jean-Paul Laplante, Hubert Legault et leurs épouses.
(Photos André Viau)

INCENDIE D'UN CHALET

Un chalet appartenant à M. Otto Laulumas de Maple Grove a été complètement rasé par les flammes mercredi dernier vers 14.45 heures.

Malgré le travail des pompiers dirigés par le chef Paul-Emile Lebrun, il a été impossible de limiter les dégâts. Il appert en effet qu'on a fait appel à eux avec un retard dont on sait maintenant les conséquences.

Toutefois, il a été possible de circonscrire les flammes de sorte que les résidences avoisinantes ont été épargnées.

On parle d'une perte de $4,000.

VIOLENTE COLLISION AU PONT LANGLOIS FAIT DEUX MORTS

Une violente collision a fait deux victimes et deux blessés aux petites heures dimanche matin à l'intersection du pont Mgr. Langlois et du chemin de la reine près de Valleyfield.

Mme Paul Vigneault, 43 ans du rang St-Emmanuel à Coteau du Lac et M. Robert McSween, 20 ans, demeurant au 46 de la rue Narcisse à Valleyfield, ont trouvé la mort dans ce carambolage.

Les blessés, pour leur part, ont été traités à l'Hotel-Dieu de Valleyfield. Ils sont M. Vigneault, époux de la victime, et Jean Dérépentigny, 22 ans, du 22 rue Maden en la Venise du Québec.

Les agents provinciaux du poste de Valleyfield ont été mandés sur les lieux et ont dû, non seulement s'occuper des blessés et inscrire sur papier les détails entourant l'accident mais également faire la circulation qui était fort dense étant donné le nombre de curieux rassemblés.

Il est certain qu'une enquête du coroner, le Dr. Gaethan Gauthier, sera instituée pour déterminer s'il s'agit bel et bien d'un accident sans responsabilité précise.

PEINE DE CINQ ANS A UN RECIDIVISTE AGE DE 50 ANS

Un homme de 50 ans, Gérard Picard récidiviste reconnu qui fréquente assidument les prisons de l'Etat depuis 1948 mais dont le domicile officiel n'est pas connu a de nouveau écopé de prison vendredi devant le juge Maurice Perron de Valleyfield.

En effet, pour avoir avoué sa culpabilité à un vol par effraction commis le 13 mars dernier à la firme Guinois de Ste-Clotilde, Picard a été condamné à 5 ans de détention.

La Couronne était représenté par Me Gilles Hébert alors que Me Claude Blanchard agissait pour l'accusé.

Celui-ci a eu un début de crise de nerfs en prenant connaissance de sa sentence mais le juge ne s'est pas laissé fléchir pour autant.

"ANTIGONE" AU PARC SAUVE

La "première" d'Antigone, présentée jeudi soir au chalet du parc Sauvé à Valleyfield par le Centre culturel de cette ville a remporté, semble-t-il, un franc succès tant par le nombre de personnes qui y ont assisté que par la performance des comédiens.

Du reste, la même pièce a pu être appréciée du public campivalencien durant toute la fin de semaine au même endroit.

La mise en scène avait été assurée par Jean-Guy Leduc, le rôle principal, celui d'Antigone, par Elizabeth Mercier sans compter le magnifique travail de Maurice Leboeuf. D'ailleurs, chacun des comédiens a affiché une excellente performance. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'endroit de tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de cette pièce d'interprétation pourtant difficile.

Outre les représentants de la ville de Valleyfield, dont le maire Raphael Barrette, on a remarqué la présence de Mme Gagnier, attaché au ministère des affaires culturelles du Québec.

Dans sa brève allocution, Me Barrette a assuré la troupe de l'appui des dirigeants municipaux.



Mme Pauline ALLARD

L'ENDROIT I D E A L POUR
Cadeaux de toutes occasions
PERRUQUES
UNIFORMES: Garde-malade
Waitress — Etc.

La Boutique du cadeau

102 DU MARCHE — 371-1360 — VALLEYFIELD

Le plus gros vendeur

D'AUTOMOBILES NEUVES ET USAGÉES SUR LE CHEMIN LAROCQUE





ARTHUR COUILLARD
40 ANS D'EXP.

GILLES COUILLARD
10 ANS D'EXP.

RÉAL PICARD
14 ANS D'EXP

COUILLARD AUTOMOBILE ENRG.

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ TOYOTA A VALLEYFIELD

460 CHEMIN LAROCQUE 373-0850 VALLEYFIELD

AUSSI REPRÉSENTANT OFFICIEL DE

MOTO-SKI VENTE ET SERVICE

POULETS

FRAIS-EVISCÉRÉS
CANADA CATÉGORIE A

DE 2 A 3 LIVRES **29¢ lb.**

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Purée de tomate

SAVOIA

LES 3 6 OZ / **29¢**

MAPLE LEAF
POULETS EVISCERES

CANADA CATEGORIE "A"
EMBALLAGE A VIDE OU FRAIS

DE 3 A 4 LIVRES **35¢ lb.**

MAPLE LEAF
ROULE de JAMBON

GENRE MIDGET

DE 2 A 3 LIVRES **79¢ lb.**

ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

CORNICHONS

TRANCHES. SUCRES. CORONATION

LES 2 12 OZ / **39¢**

MÉTRO

Métro conserve la tête d'affiche

Vente ZOOOOM MÉTRO

Un autre exploit Métro

Métro surclasse la compétition

MÉTRO

ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

1 PAQUET DE SACS A ORDURES

YAMASKA VERTS. POUR EXTERIEUR ET

1 PAQUET DE SACS A ORDURES

YAMASKA. Couleurs ass. Pour INTERIEUR

LES 2 / **69¢**

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

CATSUP

"AYLMER"

LES 3 11 OZ / **54¢**

ACHETEZ-EN 4, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Pois et carottes

"AYLMER"
CANADA DE CHOIX

LES 5 14 OZ / **82¢**

HUILE CRISCO

24 OZ **65¢**

JUS DE TOMATE

LIBBY'S. CANADA DE FANTAISIE.

7 19 OZ / **1.00**

MIRACLE WHIP

KRAFT

32 OZ **59¢**

BREUVAGES

HI-C ASSORTIS

3 48 OZ / **89¢**

CONFITURE DE FRAISES

"DORA"
AVEC PECTINE

24 OZ **38¢**

SOUPE LIPTON

POULET & NOUILLES

8/89¢

4 Paquets de 2 Env.

ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Cornichons

FARCIS. "KENT JAR" CORONATION

12 OZ

LES 2 / 69¢

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Sauce soya

MONTREAL CHOP SUEY

5 OZ

LES 3 / 46¢

HÉ!

LES JEUNES

POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

OBTENEZ VOTRE ALBUM D'AUTOGRAPHES DES

EXPOS

GRATIS

AVEC 1 ÉTIQUETTE DE PAIN MÉTRO ou GRAND PRIX

MÉTRO

Métro donnera bien premier

Vente ZOOOOM METRO

Prix Zoom exclusifs à Métro

Métro sait plaire

MÉTRO

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Betteraves

MARINEES OU SUCREES. GAUVIN

24 OZ

LES 3 / 86¢

ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 1 GRATIS

Bas-culottes

GRANDEUR UNIVERSELLE

LES 3 PAIRES / $1.98

BLE D'INDE

En épis. Catégorie Canada no. 1 Frais de Floride

PRIX ZOOOOM PRICE

5 EPIS / 49¢

CANTALOUPS

Sucrés. Juteux du Mexique

PRIX ZOOOOM PRICE

GROSSEUR 56

2 / 49¢

Détersif Liquide

MIR. PAQUET JUMELE

PRIX ZOOOOM PRICE

2 24 OZ. / 65

Papier de toilette

VIVA. COULEURS ASSORTIES

PRIX ZOOOOM PRICE

(3 PAQ. DE 2 ROUL.) 6 / 89¢

ORANGES SUNKIST

Sucrées. Juteuses. Californie, Grosseur 163

PRIX ZOOOOM PRICE

2 DOUZ. / 89¢

Crème glacée

METRO SAVEURS ASSORTIES

PRIX ZOOOOM PRICE

5 BRIQUES / 99¢

TOMATES

Fraiches du Mexique. Catégorie Canada 1

PANIER 3 lb. / 69¢

- Disponibles à tous les Marchés METRO
- Aucun Marchand ne sera servi
- Timbres "Grand Prix" Gratuits
- Prix en vigueur du 11 au 16 mai

Opti-méritas à une jeune demoiselle



Lors de la semaine du respect de la loi et de l'autorité, Le Club Optimiste Salaberry de Valleyfield honorait un certain nombre de jeunes gagnants d'un concours de dessin. A cause de circonstances incontrôlables, une jeune demoiselle, Nicole Deschamps, n'était pas du groupe à ce moment. Nous nous reprenons cette semaine en vous la présentant à titre d'Opti-Méritas. Nicole est âgée de 11½ ans et est la fille de monsieur et madame Jean-Louis Deschamps. Elle a deux soeurs, Diane et Colette.

Elève très appliquée, Nicole étudie à l'école Notre-Dame de Bellerive où elle est en 6ième année. Ses sports préférés sont la natation et le ski, qu'elle pratique lorsque la saison s'y prête. Il va sans dire que Nicole excelle dans le dessin puisqu'elle a gagné à son école le trophée offert par le Club Optimiste. Bravo et félicitations à Nicole.

La cour en bref

Le juge Maurice Perron a eu lourde tâche vendredi au palais de justice de Valleyfield où plusieurs accusés ont comparu.

Ainsi par exemple, Maurice Durocher de Pincourt s'est vu imposer une sentence de $100. d'amende pour avoir commis un délit de fuite aux dépens de M. Richard Hébert. Son permis de conduire a aussi été révoqué pour trois mois. L'accident était survenu le 28 mars.

Claude Boire, un résident de Vaudreuil, a pour sa part été accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies. On a fixé son procès au 28 du mois courant étant donné qu'il n'a pas reconnu sa culpabilité.

Dans le cas d'Emile Longpré, il a dû payer $50. d'amende pour avoir tenu une maison de jeu. Les billards électriques qu'il possèdait ont été confisqués.

Léo St-Onge de Valleyfield, accusé d'avoir assailli le Dr. Pierre Olivier, devra répondre de cette accusation devant la cour le 4 juin prochain. Il s'est dit innocent.

William Hooker d'Ormstown a déboursé $100. selon les ordres du juge pour avoir entravé un policier dans l'exercice de ses fonctions. Il devra garder la paix durant 1 an sans quoi sa caution de $200. sera retenue.

Roger Bouron en a pris pour un mois. Il a avoué avoir pris possession d'un véhicule sans la permission du propriétaire.

Georges Varin, soupçonné de tentative de vol, connaitra la sentence que lui réserve le juge Perron le 27 courant.

Finalement, quant à René Robert, il subira son enquête préliminaire le 14 mai. On aurait des raisons de croire qu'il aurait subtilisé du fil de cuivre appartenant à l'Hydro-Québec pour une valeur de $231.

Soumissions pour un ponceau et un tuyau d'aqueduc

La construction d'un ponceau rue Victoria et l'installation d'une conduite d'aqueduc rue Chaussée nécessiteront un déboursé minimum de $47,638. de la part de la ville de Valleyfield. Les travaux à cette fin pourraient d'ailleurs être exécutés par la compagnie Legault & Touchette de Montréal.

Une seule autre firme a osé soumissionner pour la mise en marche de ces améliorations soit Sauvé Excavation Inc. de Valleyfield au prix de $49,901 soit $2,263. de plus.

Le demandeur n'étant pas forcé d'accepter ni la plus basse ni la plus haute décision, il se pourrait que ce soit à l'ingénieur de la ville de dire le dernier mot quant à l'allocation du contrat.

ACHAT D'EQUIPMENT POUR LA VILLE DE VALLEYFIELD

Sept maisons d'affaires ont présenté des soumissions à la ville de Valleyfield relativement à un appel d'offres lancé par elle pour l'achat d'un tracteur avec tondeuse à fléaux.

Apparemment, la firme la plus heureuse a été celle de Lefebvre & Frères de Montréal avec un prix de $5,321. Cependant le garage Besner de St-Clet ayant soumis un prix presque semblable soit $5,446. le gérant Alcide Lafontaine devra décider s'il ne serait pas plus avantageux d'acheter le véhicule de ce dernier en raison des facilités de garantie, la municipalité de St-Clet étant plus près de Valleyfield que Montréal.

Le responsable fera connaitre son choix dans quelques jours.

FRACTURE DU TIBIA LORS D'UN ACCIDENT A BICYCLETTE

Un jeune homme de 17 ans, Richard Englinarck du 197 St-Eugène à Valleyfield, a subi une fracture du tibia à la jambe gauche de même que des lacérations nombreuses jeudi soir vers 19.30 heures quand sa bicyclette a été happée par une automobile.

L'accident s'est produit à Valleyfield-Bassin où les policiers municipaux ont dû se rendre pour enquêter.

Le blessé a été traité à l'Hôtel-Dieu.

DEBRAYAGE D'UNE HEURE DE 50 EMPLOYES A BEAUHARNOIS

Les employés du foyer St-Joseph et du centre de réadaptation de Beauharnois qui sont au nombre d'environ 50 ont débrayé durant une heure lundi après-midi pour appuyer leurs revendications au point de vue sécurité d'emploi, définition des tâches et normes salariales.

En négociations avec le gouvernement depuis un an, ils entendent poursuivre leur arrêt de travail partiel tant et aussi longtemps que la question n'aura pas été solutionnée.

Leur débrayage s'ajoute donc aux nombreux autres qui sévissent présentement dans la Belle Province.

LES CHEQUES DU REGIME DE RENTES EXPEDIES PLUS TOT

Québec — L'expédition des chèques destinés aux bénéficiaires du Régime de rentes du Québec a été effectuée plus tôt ce mois-ci, afin de parer à une éventuelle interruption du service des Postes, annonce M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes. Quelque 45,000 chèques ont été expédiés aux personnes qui bénéficient de la rente de retraite, de la rente de veuve, de la rente d'orphelin et de la prestation de décès. Chacun des chèques porte la date normale et une note explicative indique que la somme ne pourra être touchée qu'à la date mentionnée.

Ancien maître de poste décédé

Monsieur Gustave Rousseau, qui avait occupé la position de maître de poste à Valleyfield pendant 22 ans, soit jusqu'à sa retraite en 1959, est décédé lundi, à l'âge de 79 ans, à la suite d'une longue maladie.

Personnage bien connu dans la région de Valleyfield, Monsieur Rousseau avait pris une part active dans plusieurs associations et organisations. Il s'était également intéressé activement à la politique tant au niveau provincial que fédéral.

Il laisse quatre enfants: MM. les abbés Gaétan et Bruno Rousseau; M. Louis Rousseau, actuel maitre de poste à Valleyfield, ainsi que Mlle Marthe Rousseau.

Ses funérailles auront lieu cet après-midi en la Cathédrale de Valleyfield.



La prochaine saison du CHAMPIONNAT MOLSON sera sûrement très haute en couleurs avec l'arrivée de l'Ecurie de la Banque Royale. Cette écurie mettra en vedette deux des meilleurs pilotes de Formule Ford au Québec: IAN CORISTINE, 4e au Championnat Molson en 1969 et IAN MOTLEY, détenteur du record de piste pour Formule Ford au Circuit Mont-Tremblant. Ils piloteront tous deux une Merlyn 17A aux couleurs de la Banque Royale. Sur la photo de gauche à droite: IAN CORISTINE, JAMIE BURPEE (gérant de l'écurie) IAN MOTLEY et SERGE P. FOREST, responsables de l'Information à la Brasserie Molson du Québec Limitée.

Plus POUR VOTRE ARGENT

DU 12 AU 16 MAI

CHEZ LEONARD

4 DU MARCHE 373-3621 VALLEYFIELD

EN PLUS DE CENTAINES DE SPECIAUX

1 SPECIAL D'UNE HEURE CHAQUE JOUR

MARDI DE 9.30 A 10.30 HRES	MERCREDI DE 2.00 A 3.00 HRES	JEUDI DE 7.30 A 8.30 HRES	VENDREDI DE 2.00 A 3.00 HRES	SAMEDI DE 2.00 A 3.00 HRES
JUPES D'ETE VALEUR $9.95 POUR $ 1.00 POUR 1 HEURE SEULEMENT	ROBES JUSQU'A $35.00 POUR $ 1.00 POUR 1 HEURE SEULEMENT	Chemises TOOKE VALEUR $5.50 POUR $ 1.88 POUR 1 HEURE SEULEMENT	COUPE-VENT garçon VALEUR $7.95 POUR $ 1.00 POUR 1 HEURE SEULEMENT	IMPERMEABLES POUR DAMES $35.00 POUR $ 5.00 DE 3.00 A 4.00 HRES Vestons Sport POUR HOMMES $27.95 POUR $ 5.00 POUR 1 HEURE SEULEMENT

Hâtez-vous pour ces aubaines



C'est samedi dernier qu'avait lieu la transmission des pouvoirs au Club d'Administration Industrielle de Vallyfield. On en profita pour présenter aux membres la plaque d'identification du club qui sera affichée à toutes les assemblées de l'organisme. Voici le nouvel exécutif: MM. Henri Lafleur vice-président relations extérieures, Georges Robert secrétaire-trésorier, Vic Bartlett nouveau président, Serge Kérouac vice-président à la programmation, Pierre Crépin président ex-officio et Marcel Perron vice-président éducaton. L'ancien président présente à son successeur le maillet, symbole de la présidence.

(Photo André Viau)

MEILLEURS SOUHAITS AU PERE Jean-Paul Besner en son 25e



Félicitations et meilleurs voeux, au père Jean Paul Besner des Pères Blancs, à l'occasion de son 25ième anniversaire de sacerdoce.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son apostolat missionnaire, le courage et la force pour continuer son travail chez les noirs d'Afrique.

Avec toute l'affection et le meilleur souvenir. De ses parents, du Cercle Miss. Notre Dame et de tous ses amis.

Pour ceux qui auraient des dons ou des messes à offrir au père Besner, sa soeur Mme Marguerite B. Duquette, 111, rue Alexandre, Valleyfield tél. 373-5612, se charge de les lui faire parvenir.

Merci à l'avance.

M. KUHN DE SCHENLEY, HONORE POUR SERVICE AU FOOTBALL

M. George D. Kuhn, président du Conseil et chef de l'Exécutif des Distilleries Schenley du Canada, Ltée, a contribué pendant plusieurs années à l'organisation des trophées de football Schenley, décernés chaque automne depuis 1953 aux étoiles de ce sport dans notre pays. Un groupe de ses amis et de personnalités canadiennes du football a récemment donné, à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal, un déjeuner en son honneur, à l'issue duquel il fut l'objet de deux hommages tangibles.

M. Kuhn — qui fut longtemps Montréalais mais qui, depuis un an, habite Victoria en Colombie Britannique — a été fait membre honoraire du Conseil d'administration des Trophées de football de Schenley du Canada, et il a reçu un parchemin enluminé portant la signature de ses nombreux amis du monde du football.

Le certificat de membre honoraire lui fut présenté par M. J. Ross Fischer, administrateur des Trophées de football Schenley pour l'Ontaio, et c'est des mains du journaliste bien connu Andy O'Brien, directeur de la chronique sportive de **Weekend Magazine**, qu'il a reçu le parchemin symbolique.

On remarquait parmi les autres personnes qui ont participé à cette fête de la reconnaissance: M. D. W. McNaughton, président et directeur de l'exploitation des Distilleries Schenley du Canada, Ltée; trois anciens administrateurs des Trophées de football Schenley, MM. Myer G. Insky, Joe Breen et le juge Marcel Gaboury, M. George Stephen, vice-président du Montreal Trust, et quatre grandes vedettes du football canadien, Sam Etcheverry, Tex Coulter ,George Dixon et Tony Pajaczkowski, tous gagnants de trophées Schenley.

UN CHALET ET UN WAGON DU CN, PROIES DES FLAMMES

Les pompiers de Valleyfield ont dû répondre à deux appels en fin de semaine.

Le premier incendie s'est déclaré dans un chalet situé à l'Est de la rue Victoria, propriété de M. Ronald Debonville. Les flammes ont fait pour $1,200. de dégâts. On ignore les causes de ce sinistre.

Dans le second cas, l'élément destructeur s'est déclaré à Coteau-Station soit dans un wagon de convoi de marchandise appartenant au Canadien National. Les pneus entreposés temporairement dans le dit wagon ont brûle entièrement, le caoutchouc étant facilement inflammable.

Il n'a pas été possible pour l'instant de définir l'étendue des dommages au point de vue monétaire.

BAMBIN BATTU PAR SON PERE

"Vous avez commis un véritable acte de sauvagerie et je vous condamne à 6 mois de détention."

C'est en ces termes que le juge Maurice Perron a rendu vendredi la sentence d'un dénommé Joseph Kovak de Châteauguay trouvé coupable d'assaut sur son fils de 2 ans et son épouse.

Kovak avait battu son enfant au point que ce dernier avait dû être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield. Sa femme avait aussi été victime de sa colère.

CENTRE D'ACCUEIL POUR LES MALADES PSYCHIATRIQUES

Un centre d'accueil et de loisirs pour les malades psychiatriques sera aménagé dans la région de Valleyfield. Dans le cadre de la psychiatrie communautaire préconisée par le ministère de la Santé, l'établissement sera doté, entre autres atouts, d'une salle de jeux et de loisirs. Il servira aussi de centre de dépannage pour les patients travaillant dans des ateliers.

Le centre pourra éventuellement être doté d'une cantine à prix modique pour les patients, ainsi que d'un service de travail ménager pour les patients auxquels le travail industriel ne convient pas. Quelques services offerts par le Centre psycho-social de Valleyfield pourront aussi s'y installer, comme la clinique de jour pour la psychiatrie infantile et/ou adulte et la pharmacie.

Le Centre d'accueil et de loisirs recevra les patients qui fréquentent le Centre psycho-social, le centre d'entrainement socio-professionnel, l'atelier protégé et les foyer affiliés de la région.

L'achat de la propriété nécessaire au nouvel établissement a été rendu possible par une subvention de $23,000 que M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, a fait parvenir récemment au Centre psycho-social de Valleyfield.

Les ressources dans le domaine psychiatrique étant limitées dans cette région, l'aménagement d'un centre d'accueil et de loisirs répond à un besoin réel et son avènement lui permettra de jouer un rôle de formation sociale qui servira l'ensemble de la communauté.

Le meilleur choix
de toute la région pour embellir votre parterre...



POUR UN MEILLEUR SERVICE
COMMANDEZ MAINTENANT
Pépinière Centre Des Jardins
MARCEL DELBRASSINNE
Lesta
COTEAU DU LAC 763-5755

CONSTRUCTION GENERALE
Rénovation & Réparation de tout genre
POUR SOUMISSION GRATUITE
voyez
Projet Maisonneuve
ENTREPRENEUR GENERAL
MAISONS MODELES PRIX MODIQUE
A VISITER AU 252 RUE GUILBEAULT
Valleyfield 373 - 6657 - 1666

C'EST UN RENDEZ-VOUS
A LA CAVE P'TIT MOUSSE
VENDREDI & SAMEDI 7:00 P.M. à 2:00 A.M
CHANTER DANSER VOUS AMUSER
JOHN ET SON ENSEMBLE (MUSIQUE RYTHMÉ)



CUISINE FRANCAISE
L'AUBERGE HILL TOP entrée gratuite
RTE 17 VAUDREUIL 453-3401 234-4062

JEUNE HOMME DE H'DON PLAIDE COUPABLE A ACCUSATION DE POSSESSION DE DROGUE

Un jeune de Huntingdon a plaidé coupable mardi devant la cour de Valleyfield à une accusation de possession d'articles volés et possession de narcotiques.

Denis Morand, 18 ans, connaitra sa sentence vendredi.

Des accusations furent portées à la suite d'une descente de la police le 2 mai dans une roulotte louée par Morand, à 5 rue Henderson, à Huntingdon. Le caporal Marcotte et l'agent Gérald Piché de la Gendarmerie Royale ainsi que le sergent Phil Cardinal et le constable Ernest Leduc de la Police de Huntingdon, ont pris part à cette descente.

Morand et deux autres personnes étaient dans la roulotte au moment de la descente mais une fouille ne permit de découvrir ni articles volés ni narcotiques sur les lieux. Le jeune fut amené pour interrogatoire toutefois et, à son retour avec les policiers, il leur donna deux petits paquets dont le contenu fut par après identifié comme étant du L.S.D.

Les événements du 2 mai furent en quelque sorte la suite logique du vol d'une unité audio-visuelle à l'école Arthur Pigeon quelques jours auparavant. La police municipale avait retrouvé l'unité, d'une valeur de $200. et possédait des informations indiquant qu'il pouvait provenir de la roulotte. Ils demandèrent l'émission d'un mandat de perquisition pour fouiller les lieux et déterminer s'il y avait d'autre marchandise volée qui s'y trouvait cachée.

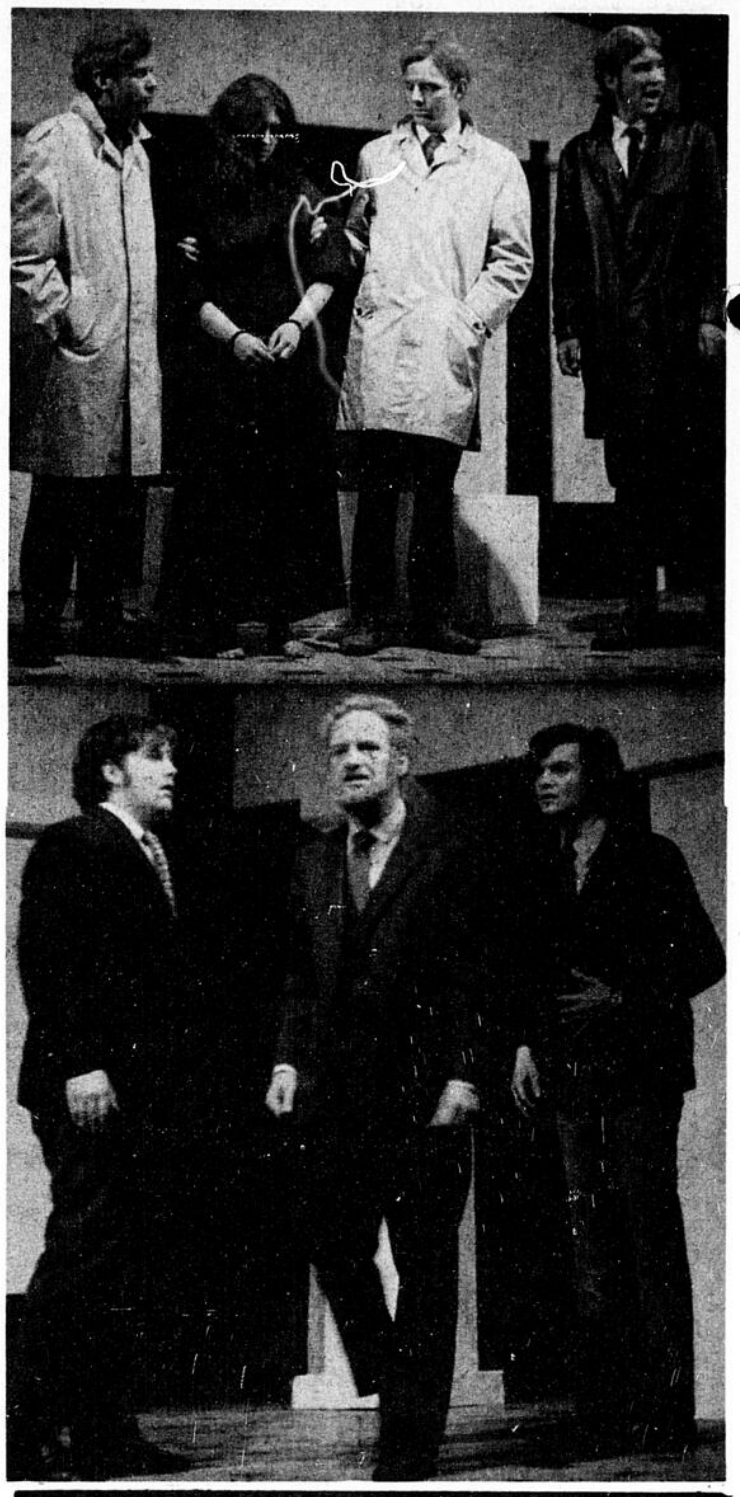
Le détachement de la Gendarmerie Royale à Huntingdon pour sa part avait appris que des soirées auraient eu lieu dans la roulotte, au cours desquelles certains individus, y compris des mineurs, se seraient adonnés à la drogue. Les forces policiers décidèrent d'unir leurs efforts dans une seule descente pour rechercher à la fois la marchandise volée et les narcotiques.

La cause devait originellement être entendue le 8 mai mais fut repoussée à mardi, le 12 mai. M. Claude Blanchard, avocat de la défense, avait d'abord présenté un plaidoyer de "non coupable" et demandé un ajournement à une date ultérieure. Le juge Maurice Fortin proposa de reporter la cause au 8 juin.

Après une discussion entre l'avocat de la défense, le procureur fédéral Pierre Brassard et le procureur provincial Gilles Hébert, M. Blanchard changea le plaidoyer à "coupable" aux deux chefs d'accusation. Il demanda à ce que son client puisse purger les deux peines concurremment.

M. Brassard indiqua que la sentence exigée par la loi pour possession de drogue était de $1,000. d'amende ou de 6 mois de prison ou les deux et demanda une décision de la cour dans ce sens.

Le juge Fortin nota, toutefois, que de telles sentences dans le passé avaient été laissées à la discrétion de la cour locale. De plus, a-t-il dit, on ne sait pas au juste comment la loi s'applique dans le cas du L.S.D. En vue de tout cela, il reporta la déclaration de la sentence à vendredi, le 15 mai, afin d'étudier l'affaire.



MILLE JEUNES CHERCHERONT UN EMPLOI PAR ICI CET ETE

On prévoit que de 800 à 1,000 jeunes gens des institutions d'enseignement de la Région de Valleyfield se mettront à la recherche d'un emploi d'été au cours des prochaines semaines.

L'économie ne peut absorber un tel nombre de chercheurs d'emploi si le monde des affaires et de l'industrie, les associations, les gouvernements et le grand public ne font pas un effort spécial pour aider ces étudiants à trouver un emploi d'été.

La Chambre de Commerce Sénior a mis sur pied un programme "D'emploi des étudiants" pour encourager les hommes d'affaires, les propriétaires de maison et tous les employeurs éventuels à engager des étudiants pour l'été. On demande aux employeurs de transmettre le plus tôt possible leurs offres d'emploi au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, Edifice Fédéral de Valleyfield, 4 rue St-Laurent, tél: 373-6220 et à Huntingdon, 27 rue Prince, tél: 264-3031; nous recommandons aux étudiants de communiquer avec leur CMC dès les prochains jours.

Nous espérons que vous ferez un effort pour trouver des moyens d'employer de façon rémunératrice pour eux quelques-uns de ces étudiants durant les mois d'été, soit dans votre maison, soit dans votre entreprise.

L'emploi que vous leur offrirez pourra leur permettre de parfaire leur éducation et vous y gagnerez peut-être un employé permanent.

Nous vous prions d'étudier attentivement cette question.

Jean-Guy Beaulieu,
Président,
La Chambre de Commerce
Senior de
Salaberry-de-Valleyfield.



Les membres de la troupe des Coquillards qui présente au Centre d'Art de Valleyfield "Antigone". Le tout se déroule au Chalet du Parc Sauvé



Sourire aux lèvres, ROBERT COITEUX est fier de poser devant son nouveau bolide, une COOPER S développant 130 c.v. Dans le cadre de la classe "C" du Championnat Laurentide, Robert est bien confiant d'offrir une forte opposition aux grosses voitures américaines: MUSTANG, CAMARO, BARRACUDA, etc... Robert Coiteux sera présent lors de la première épreuve du Championnat Laurentide au Circuit Mont-Tremblant les 23 et 24 MAI prochains.

L'anneau d'or
88 DUFFERIN
REPOS POUR PERSONNES AGEES
INFORMATIONS, Mme Leroux 373-2922

RESTAURANT "Aux Rapides"
SALON BAR BAMBOO COCKTAIL LOUNGE
SALLE DE RECEPTION
POUR TOUTES OCCASIONS
LIVRAISON GRATUITE
373-6333
"AIR CLIMATISÉ"
GRANDE ILE, VALLEYFIELD, QUÉ.

104 Du Marché Valleyfield
chez Georgette ENRG.
CONFECTION pour DAMES et JEUNES FILLES
Tél.: 371-1785

...IOTHEQUE



NOUVELLES AGRICOLES

CETTE SEMAINE

. LES JEUNES....
. LE RETOUR....
. VOLAILLES....
. ETUDE SUR....



LES JEUNES AGRICULTEURS EN VOIE DE FORMER UNE ASSOCIATION PROVINCIALE

Donner aux jeunes ruraux une personnalité provinciale et assurer leur représentation; harmoniser et coordonner les programmes qui se donnent comme objectif la formation intégrale et pratique de l'individu à partir d'une méthodologie éprouvée; informer le mouvement, faire la liaison avec les associations analogues et favoriser par un financement approprié l'expansion du mouvement et son progrès.

Tels sont les principaux objectifs de **l'Association des Jeunes Ruraux du Québec**, ce mouvement devant réunir les dix fédérations régionales de jeunes agriculteurs et qui devrait normalement posséder sa charte d'ici quelques mois.

Ces objectifs ont été énoncés lors de la réunion du comité provisoire de l'éventuelle association, à la fin de mars. Formé un mois plus tôt, ce comité s'était vu attribuer le mandat d'étudier le processus nécessaire à la création d'une telle association et de demander les fonds requis pour sa mise sur pied.

Plusieurs étapes ont déjà été franchies en vue de ce regroupement et le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, qui patronne les jeunes agriculteurs depuis 40 ans, s'efforce présentement de redéfinir son attitude et sa position face à l'évolution de ce mouvement.

Il y eut d'abord la formation d'un comité spécial formé de deux coordonnateurs régionaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, MM. Léonel Bombardier et Gaétan Lussier et d'un conseiller du ministère auprès des jeunes, M. J. E. Audet, chargé d'étudier la situation de ce mouvement.

Ce comité remettait son rapport en janvier, et en venait à la conclusion qu'une réorganisation du mouvement était nécessaire.

Les commissaires reconnaissaient dans leur mémoire la nécessité de la présence, en milieu rural, d'un type d'association autonome qui, par la méthode "apprendre en travaillant," permette aux jeunes de 10 à 35 ans, d'ajouter un complément nécessaire à leur formation académique, générale et professionnelle qui les initie à leur rôle de futurs membres d'une société démocratique, favorise le développement dun leadership local authentique et occupe profitablement leur loisir.

Ils admettaient également la nécessité que le ministère synchronise son action à celle du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et à la Confédération des Loisirs du Québec.

Chargé de coordination de l'action gouvernementale à l'endroit des jeunes, la C.L.Q., serait en effet en mesure de fournir aux jeunes agriculteurs de nouveaux moyens d'action, tant dans les domaines de l'animation, de la communication, de la formation du leadership et de plusieurs autres services.

Ce rapport fait actuellement l'objet d'une vaste consultation auprès des jeunes agriculteurs par l'entremise des dix fédérations régionales existantes. Cette consultation suscite beaucoup d'intérêt et s'avère très encourageante.

A son terme, il est permis de croire que l'association provinciale sera fondée pour éventuellement s'affilier à la C.L.Q. si tel est le désir de ses membres.

Il y a actuellement au Québec 7,000 jeunes agriculteurs travaillant au sein de 200 cercles et de dix fédérations régionales. Le groupe qui s'intéresse surtout au regroupement provincial les 14-25 ans, compte environ 4,000 membres.

VOLAILLES AU 1er DECEMBRE 1969

La section agricole du Bureau de la statistique du Québec publie une estimation du nombre de poules et poulets, de dindons, d'oies et de canards dans les fermes de la province de Québec au 1er décembre 1969, par région agricole et par comté.

Poules et poulets: Le nombre de poules et poulets dans les fermes au 1er décembre 1969, est estimé à 20,190,000 contre 18, 830,000 en 1968 soit une augmentation de 7.2 pour cent. La répartition de cet effectif est la suivante: (chiffres de 1968 entre parenthèses) poules et poulettes, 5 mois et plus 4,710,000 (4,780,000); poulettes de moins de 5 mois 1,480,000 (1,350,000); coqs et cochets (excluant gril) 1,300,000 (1,400,000); poulets de gril 12,700,000 (11,300,000).

Dindons: Estimé à 1,000,000 au 1er décembre 1969, le nombre de dindons indique une augmentation de 3.1 pour cent sur celui de 1968 qui était de 970,000.

Oies: On estime le nombre d'oies à 6,000 au 1er décembre 1969, ce qui est le même qu'en 1968.

Canards: Le nombre de canards au 1er décembre 1969 était de 50,000 à rapprocher de 53,000 en 1968 ce qui représente une diminution de 5.7 pour cent.

LE RETOUR AU JARDINAGE

Voilà revenu le temps du jardinage.

D'un bout à l'autre du pays, les jardiniers canadiens se préparent aux plaisirs que leur réservent les prochains mois. . . à savoir le bêchage, les semis et plantations, l'enlèvement des mauvaises herbes et les arrosages.

Le long de la côte du Pacifique les jardiniers, particulièrement favorisés (au point de vue du climat, s'entend), se sont déjà aventurés dans leurs plates-bandes. Sous le climat de l'est et du nord du pays, ce n'est pas avant une ou deux semaines que l'on pourra semer sans danger de gel.

Les jardiniers canadiens peuvent en beaucoup d'endroits cultiver une grande variété de fruits et légumes. Même dans le grand Nord et dans les régions subarctiques, les résidents peuvent en été réduire leurs dépenses d'alimentation en s'adonnant à la culture de légumes tels que laitues, radis, betteraves, cardes et rutabagas d'été. On peut les semer en pleine terre.

Le ministère de l'Agriculture du Canada a publié plusieurs brochures qui regorgent de renseignements à l'usage des jardiniers dans diverses parties du pays.

Certaines d'entre elles telles "Gardening on Permafrost" n° 1408; "Manuel à l'usage des jardiniers du nord," n° 1081 (1), et "Growing Vegetables in the Prairies Garden" n° 1033 s'adressent aux résidents des territoires où le climat ne se prête pas à la culture de n'importe quel légume.

(1) Edition française épuisée.

D'autres, comme "Le potager" n° 1059 offrent des renseignements généraux. Cette dernière publication est une **vraie mine d'or**. Non seulement, elle vous dit quand il faut semer, mais elle vous donne aussi quantité de renseignements sur les sols, les engrais ,les outils, la sélection des semences, la préparation du sol et sur nombre d'autres sujets qui intéressent le jardinier. Une partie de la brochure traite des plantes médicinales et aromatiques, des plantes vivaces et des plantes à petits fruits.

On peut obtenir ces publications en s'adressant à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa (3e).

ETUDE SUR L'ENTREPOSAGE DES FRUITS ET LEGUMES

Le service de la Mise en marché des produits agricoles du Québec adressera prochainement un questionnaire aux exploitants d'entrepôts de fruits et de légumes frais du Québec.

L'envoi de ce questionnaire constitue la seconde phase des préliminaires indispensables à la préparation d'une étude aussi complète que possible des diverses questions relatives à l'entreposage des fruits et légumes dans la province.

Déjà, à la suite d'un long travail qui a pris fin récemment, les responsables de ce projet détiennent un inventaire des principaux entrepôts du Québec, classés par comtés, puis par régions agronomiques et, enfin, répertoriés en fonction de leur importance et de leurs destinations.

Très simple, donc facile à remplir, ce questionnaire contiendra néanmoins toutes les questions dont les réponses permettront aux spécialistes du service de la Mise en marché de se faire une idée assez précise de la situation actuelle dans les entrepôts et de son évolution.

Loin de constituer une immixtion dans les affaires des intéressés, cette enquête permettra au contraire de leur apporter des solutions qu'ils pourront appliquer eux-mêmes, en fonction de leurs propres besoins.

Plus tard, enfin elle contribuera sûrement à les informer sur les mesures à prendre pour obvier à certaines difficultés prévisibles et contribuera de la sorte à assurer leur prospérité.

En effet, souligne-t-on au service de la Mise en marché, de nombreuses recherches sont encore nécessaires avant de pouvoir approfondir l'examen des questions qui touchent aux différents aspects techniques et économiques de l'entreposage des fruits et légumes au Québec et de leur apporter les solutions qui s'imposent.

C'est pourquoi les spécialistes attachés à cette étude espèrent que de nombreux entrepositaires collaboreront à cette enquête en répondant avec soin au questionnaire qui leur parviendra et en le retournant rapidement.

Pour vos annonces
373-7272

QUELQUE CHOSE
A VENDRE,
A LOUER,
VOYEZ
LA GAZETTE
373-7272

Abonnez-vous
à la Gazette
373-7272

LISEZ
LA GAZETTE

GODMANCHESTER EFFACE LES TRACES D'UN LONG HIVER

Comme il arrive chaque printemps, plusieurs résidents de la municipalité de Godmanchester se sont présentés à la réunion régulière du conseil lundi dernier, le 4 mai, pour demander son aide dans la réparation des clôtures le long de la route.

Après l'adoption des minutes de l'assemblée du mois précédent par tous les conseillers et le maire Charles Reid, MM. Adrian Sandert, John Welburn, Hughen Duhême et David Coffey ont présenté leur requête pour de la broche et des crampons afin de réparer les clôtures endommagées au cours de l'hiver par l'opération "déblaiement."

Le conseiller Aldéric Leblanc reçut la tâche de s'occuper de la requête de M. Sandert, tandis que le maire lui-même promit de procurer ce qu'il fallait aux trois autres messieurs. La municipalité, selon une vieille entente, fournit ainsi le matériel et les propriétaires contribuent leur travail, leur temps et leur peine afin de remettre les clôtures en bon état.

Le conseil examina ensuite le cas d'un résident de St-Stanislas qui avait jeté des ordures le long d'un chemin secondaire de Dewittville. L'identité de l'homme fut retracée grâce à des lettres et documents retrouvés dans ces déchets. Le conseil demanda à la secrétaire, Mme Barrett, d'écrire à ce monsieur en lui enjoignant de ramasser ces déchets et de se présenter devant Mme Barrette pour lui indiquer que ce travail avait été fait, dans les 48 heures après réception de la lettre.

Le conseil vota une somme de $200. à être payée à la municipalité de Hinchinbrooke pour le déblaiement de la neige dans le territoire de Godmanchester. Une somme de $200. fut aussi octroyée à l'organisme "Centre Civique du Comté.

Les factures suivantes furent aprouvées pour paiement: Bell Canada $5.51; Ministère du Revenu, $27.82; Hydro-Québec $123.46; Raymond Viau $14.; Jos Viau, $40.

2 AUTRES COMMISSAIRES, NOUVEAU SECRETAIRE A COM. SCOLAIRE DE H'DON

Du sang neuf à la Commission Scolaire Regroupée de Huntingdon! En effet, lors de la réunion régulière de cet organisme mercredi, le 6 mai, deux commissaires démissionnaires furent remplacés par leurs collègues. M. Adéodat Beauchamp, représentant d'Ormstown à la Commission Scolaire et dont le mandat ne se terminait que dans deux ans, avait signifié son désir d'être remplacé. La Commission Scolaire a nommé à son poste M. Jean-Guy Barrette, également d'Ormstown. M. Fernand Guérette de Huntingdon pour sa part, achevait presque son mandat qui expirait en juin. Il a été remplacé par M. Julien Goulet, résident de Huntingdon.

Du côté administraif, M. Pierre Dussault, secrétaire à la Commission Scolaire pour l'année scolaire 1969-70 a remis sa démission. Son remplaçant, engagé par la Commission Scolaire, est M. Serge Moreau qui habite Valleyfield. Jeune homme dans la vingtaine, M. Moreau occupait auparavant le poste de gérant de magasin. Son expérience se situe dans les domaines de la comptabilité et de l'administration.

A part ce renouvellement assez notable de ses cadres, la Commission Scolaire de Huntingdon à sa réunion de mercredi dernier s'est occupée surtout de questions de routine — entretien des écoles, vitres à réparer et problèmes de ce genre.

La question du personnel académique pour l'année scolaire 1970-71 a aussi retenu l'attention des commissaires. Sept postes étaient ouverts cette année à des instituteurs ou institutrices. Le Comité de Sélection de la Commission Scolaire a siégé tard dans la soirée vendredi, le 1er mai et toute l'avant-midi du samedi. Le résultat de ces conciliabules a été l'engagement de quatre professeurs sur les sept requis. Il en reste donc trois autres à engager. Une longue liste de candidatures rend le choix d'autant plus ardu pour les représentants des contribuables à l'administration scolaire. Le Comité de Sélection se réunira à nouveau lundi soir, le 11 mai, pour rencontrer des candidats aspirant aux postes vacants. Et ce soir, 13 mai, la Commission Scolaire prendra les décisions finales à ce sujet.

JOE TEX, INVITE DE TERRE DES HOMMES, FIN JUIN

Joe Tex donnera cinq représentations dans le cadre du Festival des Etoiles offert gratuitement aux visiteurs de Terre des Hommes 1970. Elles se tiendront au Kiosque international de l'exposition durant la dernière fin de semaine de juin: soit le samedi 27 et le dimanche 28, à 16h30 et à 19h30 ainsi qu'à 20h30, le lundi 29 juin.

Joe Tex doit sa carrière à un pari. Après avoir été diplômé de l'école secondaire de son Texas natal, Tex s'exila pour passer une audition au programme d'Arthur Godfrey, à New York. Il y obtint autant de succès auprès des spectateurs que des critiques.

Il se produisait, peu après, aux soirées de talents amateurs du Théâtre Apollo, dans le Harlem, et y remporta le premier prix quatre semaines d'affilée. Son quatrième succès lui valut, sur place, un contrat d'enregistrement.

Son premier disque fut: "Come in this House with Baby" avec, gravé sur l'autre face, "You Upset my Home." Les deux interprétations connurent un succès instantané.

Son autre grand succès fut "Hold What You Got" et ce disque fut si populaire que les acheteurs devaient faire la queue pour l'obtenir. "Ceci ne s'est pas vu depuis un bon moment dans l'industrie du disque," avait alors précisé l'un des directeurs de la société qui avait enregistré la chanson.

Joe Tex a autant de talent comme chansonnier qu'il en a comme interprete. Il a écrit pour Jerry Butler, Ernies Kado et James Brown. La chanson "Baby You're Right," qui fut le grand succès de James Brown en 1961, fut effectivement écrite par Joe Tex.

LE SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES DE LA PROVINCE S'ELEVE CONTRE LE PATRONAGE

Le temps est venu pour le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec de s'exprimer publiquement ainsi que d'établir le bilan des relations patronales ouvrières existant entre l'Etat employeur et nous-mêmes.

Nous avons, à deux reprises, demandé tout d'abord au candidat à la chefferie de son parti et plus tard, à cette même personne devenant chef de l'Etat, de se prononcer publiquement sur ses opinions concernant le syndicalisme dans la fonction publique.

Pas de réponse.

Nous avons dénoncé publiquement la malhonnêteté du directeur du personnel et de l'administration du ministère de la Voirie.

Ceci n'a jamais été démenti par quiconque.

La seule réponse que nous avons eue était qu'il était possible à tout homme de commettre des erreurs et que d'ailleurs monsieur Jean-Paul Ménard avait remboursé les sommes d'argent qu'il devait au Ministère. Nous avons dénoncé publiquement la politique de patronage mesquine de l'Etat employeur. Il va sans dire que cette politique de patronage a connu son point culminant en periode électorale. De tous les coins de la province, nous sont arrivés des rapports convergeants tentant à prouver que l'embauche était à son maximum. Ceci est un leurre et une malhonnêteté; un leurre pour les personnes ainsi employées qui, de toute façon, se verront remercier de leurs services dès après les élections, une malhonnêteté, car d'embaucher un surplus de personnel non nécessaire revient à dilapider les fonds de la province inutilement. Tout ceci, nous l'avons dit et redit publiquement.

Pas de réaction.

Nous nous sommes déclaré prêts à collaborer avec le gouvernement pour établir conjointement des programmes de recyclage et de perfectionnement visant à obtenir le maximum de rendement de la part des employés de l'Etat .

Rien n'a été fait.

Nons avons soutenu que la bonne foi devrait être la règle de jeu systématique dans nos rapports quotidiens. Cette bonne foi a été le plus souvent unilatérale (de notre part). Nous avons demandé publiquement et à maintes reprises, la dépolitisation de l'administration, notamment en ce qui concerne le bill 23, et cela nous a été refusé.

Le tableau idyllique brossé par Me Cournoyer, ex-ministre de la Fonction publique, lors d'une allocution publique, dans un style à la fois futuriste et "tout va très bien mon enfant" n'est pas du tout conforme à la réalité.

Nous avions demandé non pas un super ministère, mais un ministère ayant des pouvoirs bien définis qui ne dépasseraient pas le cadre de l'administration. Nous ne l'avons pas eu ce ministère. La seule réponse aux questions que nous avions posées était, et je cite Me Cournoyer "que le pouvoir moral était parfois plus fort que le pouvoir légal."

Nous avons été à même de constater que ce pouvoir moral n'avait de force que sur les accords mineurs et se heurte continuellement contre le pouvoir réel de ceux qui prônent le bien public et en font profiter leur famille.

Nous avons axé nos énergies pour convaincre, nous allons maintenant les utiliser pour combattre.

Nous avons évité deux grèves, en '66 puis en '68, nous avons lutté pour maintenir la paix. Le pourrons-nous demain?

La loi de la fonction publique baillonne la voix de ceux qui voudraient lutter pour un gouvernement juste. Le bill 23 interdit aux fonctionnaires de parler de ce qu'ils ont pu observer au cours de leur fonction: soit!

Mais cela en est fini de la formule de "deux poids, deux mesures."

Nous demandons qu'une enquête publique soit faite sur les hauts-fonctionnaires qui ont travaillé pour un parti politique sans avoir démissionné de leurs fonctions. Nous demandons que le Syndicat des fonctionaires provinciaux puisse participer à cette enquête et dévoiler publiquement ce qu'il sait concernant les défauts administratifs de la province. Nous demandons, et cela dans l'intérêt public, que les fonctionnaires ayant des preuves en main soient déliés du serment de discrétion contenu dans la loi.

Les négociations de 1971 sont pratiquement commencées. Nous sommes pour la paix. Nous ne disons pas que tout est pourri dans le panier de pommes, mais il est grand temps que chacun prenne ses responsabilités.

Ce que nous voulons aujourd'hui et allons exiger demain dans le cadre de nos intérêts particuliers, et celui plus large de la communauté québécoise, c'est de connaître clairement les règles du jeu et de pouvoir faire en sorte qu'elles soient respectées.

Nous voulons savoir où aller. Nous le saurons d'une façon ou de l'autre.

Nous sommes à même de fournir des dossiers concernant chacune des affirmations faites dans ce texte.

JEAN-PAUL BREULEUX,
PRESIDENT-GENERAL
S.F.P.Q.

LE TABLEAU NOIR: R.I.P.?

A l'école, le tableau noir n'est peut-être pas aboli, mais on commence à contester sérieusement son utilité. Aujourd'hui, le Service des moyens techniques d'enseignement (S.M.T.E.) du ministère de l'Education du Québec songe à l'utilisation de tableaux blancs, plus précis, plus pratiques; son fond blanc permet d'apposer des dessins sur acétates mobiles.

En fait, c'est l'avènement du traditionnel de l'ancien tableau; de plus, il doit permettre l'utilisation d'organigrammes ou de graphiques à la fois clairs et précis; son fond blanc permet d'apposer des dessins sur acétate de tableaux blancs métal-tate: enfin c'est un écran de projection idéal.

OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE



L'HOTEL VICTORIA
COTEAU LANDING
DISCOTHEQUE
"La Sierra"
Musique à son meilleur
Pour les gens de 20 à 80 ans
LICENCE COMPLETE
SALLE A MANGER
BAR-SALON
L'ENDROIT IDEAL POUR S'AMUSER ET SE RECREER

OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE — OLE

A la Cité des Jeunes de Vaudreuil

Tous les enfants sont invités à se rendre au Centre culturel de La Cité des Jeunes de Vaudreuil, dimanche le 17 mai à 14:00 heures. Ils pourront participer à la plus sensationnelle tombola pour enfants jamais organisée dans la région.

Ceete tombola a été entièrement pensée et mise au point par les enfants du Samedi-Jeunesse 12/14. Les bénéfices obtenus au cours de cette journée serviront à défrayer aux 12/14 un voyage dans la ville de Québec.

Des tirages auront lieu périodiquement au cours de cette tombola et les prix ont été gracieusement offerts aux organisateurs par les marchands de la région de Dorion-Vaudreuil. Les billets de participation à la tombola se vendent $0.05 chacun ou 11 pour $0.50.

Egalement au programme de cette journée qui se terminera à 17:00 heures un DANSE-O-TON, de 15:00 à 17:00 heures-un concours de YOYO, de 15 à 16:00 heures-un concours de BOLO, de 16:00 à 17:00 heures. Seule condition de participation à la seconde partie de l'après-midi, la possession d'un bolo ou d'un yoyo. L'inscription au concours doit être faite dès 14:00 heures dimanche.

LES PETITS VIOLONS

Le secteur Musique du Centre culturel de La Cité des jeunes de Vaudreuil a l'intention d'offrir, dès septembre prochain, un cours de violon destiné à tous les enfants agés de 3 à 12 ans.

Ce cours donné par M. Jean Cousineau, fondateur du groupe "Les Petits violons", est réputé pour son exceptionnelle qualité et par l'étonnante maîtrise qu'acquièrent les élèves qui suivent ce cours. Pour permettre aux parents d'en savoir davantage sur le cours "les Petits Violons", nous leur suggérons d'assister à l'un des prochains concerts donnés par le groupe à la Salle Port-Royal de La Place des Arts.

Mlle Louise Myette, responsable du secteur Musique au Centre culturel sera heureuse de vous fournir tous les renseignements que vous désirez obtenir au sujet de ces deux concerts et elle vous indiquera ce qu'il faut faire pour inscrire vos enfants au cours "Les Petits Violon".

LE GRAND ROBERT

C'est dans une salle bondée que le Grand Robert a donné son spectacle, au Grand Théâtre du Centre culturel, vendredi le 8 mai dernier. Plus de cinquante personnes ont d'abord accepté de monter sur la scène et d'y servir de médium. Une dizaine seulement ont été sélectionnées et les spectateurs ont pu alors voir le célèbre hypnotiseur exercer son art.

Chacune des dix personnes assises sur la scène a bégayé à loisirs, a goûté la délicate saveur d'un citron,, a fait partie d'un grand orchestre dirigé par nul autre que Alphonse; cet Alphonse en mini-jupe a déclaré à tous les spectateurs qu'il dirigeait cet orchestre "fantastique" depuis quarante ans environ. Jugez de la réaction du public qui avait depuis longtemps constaté qu'Alphonse n'était agé que de dix-sept ans.

Le Grand Robert a encore une fois fait la preuve d'un talent remarquable et c'est pendant, plus d'une heure que le public s'est offert le plaisir de rire à gorge déployée.

Inauguration du Pleins Feux sur Dorion.

Les représentants de chacune des catégories des exposants du Pleins Feux sur Dorion ont participé au défilé d'inauguration qui a eu lieu vendredi, le 8 mai dernier à Dorion. Parti de la rue Saint Jean Baptiste, le défilé s'est rendu au Centre culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil en empruntant la route 17 pour se diriger vers le boulevard Harwood et la rue Saint-Charles.

Les majorettes "Les Etoiles" de Dorion, la Sûreté municipale et les autorités municipales de Dorion, accompagnées des coordonnateurs du Pleins Feux ont ouvert le défilé. Ils étaient suivis d'une grande partie du public qui a assisté à l'inauguration au Centre culturel à 20:00 heures.

M. Pierre Patry, directeur du Centre culturel a d'abord pris la parole pour exprimer les impressions ressenties au cours de la semaine et des dernières minutes de mise au point de l'avant-dernier Pleins Feux. Il a ensuite invité M. Jean-Charles Vallée à adresser la parole aux visiteurs du Pleins Feux sur Dorion. Ce dernier s'est dit enchanté et impressionné par le magnifique travail de collaboration réalisé par les coordonnateurs, les exposants et les responsables au Centre culturel. Il a ensuite invité les gens à visiter le Pleins Feux en suivant les majorettes "Les Etoiles". Le Pleins Feux sur Dorion était officiellement inauguré.

C'est par centaines que les gens se sont engagés dans les escaliers du Centre culturel pour visiter le sixième Pleins Feux d'une série qui a débuté en octobre dernier. Les majorettes "Les Etoiles" ont rapidement fait le tour des trois planchers du Centre culturel, suivies de près par la foule curieuse de trouvailles.

Le total des visiteurs présents à cette première soirée, celle du 8 mai 1970 a été d'environ 4,000. Parmi ces quatre mille personnes, bon nombre a assisté au cocktail d'inauguration offert par la Cité des Jeunes, d'autres ont pris place au Grand Théâtre où le Grand Robert donnait un spectacle. Pendant ce temps, plusieurs centaines d'autres regardaient évoluer les majorettes les "Etoiles" qui donnaient une démonstration au Casse-croûte.

Le groupe "Les coeurs joyeux" dirigé par Mme Liliane Therrien a chanté quelques airs de folklore et aussi quelques chansons populaires. A quelques pas de ce groupe, un autre, amateur de pétanque celui-là, s'offrait le plaisir d'une initiation à ce sport si cher aux français. A 21:30 heures, le public, féminin, se rendait à l'invitation des responsables de la clinique de beauté-jeunesse et assistaient à une démonstration des produits Holiday Magic. Pendant de longues heures encore le public a visité les kiosques des peintres, des sculpteurs, des artisans, des écoliers et des marchands.

Paul Phaneuf démissionne

M. Paul Phaneuf, dpéuté libéral de Vaudreuil-Soulanges et directeur du Centre sportif de La Cité des Jeunes de Vaudreuil a démissionné de son poste de directeur. Sa démission a été acceptée par résolution du comité exécutif, lundi, le 1er mai dernier.

Le Cité des Jeunes accueillera avec plaisir toute demande d'emploi de personnes désireuses d'occuper le poste de **directeur des activités sportives à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.**

Note:

L'appellation **"directeur du Centre sportif"** ne s'applique pas au **"directeur des activités sportives à La Cité des Jeunes de Vaudreuil".**

Du 29 mai au 7 juin,
PLEINS FEUX SUR SOULANGES

La première réunion de préparation et de mise au point du Pleins Feux sur la région de Soulanges a eu lieu mercredi le 6 mai dernier au Pavillon Wilson de Coteau-du-Lac.

Les soixante-dix personnes présentes à la réunion ont élu les membres du comité d'approbation et ceux du comité de coordination les membres de ce dernier comité sont donc responsables de l'organisation de cette manifestation et de son contenu. Toutes les personnes désireuses d'y participer sont invitées à communiquer avec les personnes dont les noms sont énumérés plus bas:

COMITE DE COORDINATION

M. Fernand Bériault, Les Cèdres, coordonnateur général, 452-4352

M. Alphée Blanchard, Côteau-du-Lac, coordonnateur commercial, 763-5774.

Mme Gaby Farmer-Denis, Les Cèdres, coordonnateur social, 452-4338.

M. Reynald Piché, Côteau-du-Lac, coordonnateur artistique, 763-5782.

M. Henri-Paul Desforges, Côteau-du-Lac, coordonnateur écoles élémentaires, 456-3633.

M. Jean Dubord, Coteau-du-Lac, coordonnateur activités sportives.

M. Gérard Trudel, Saint-Polycarpe, coordonnateur scolaire, 763-5847.

Elections au Hockey Récession

La Ligue de hockey Récession de Valleyfield convoque ses membres à son assemblée générale qui aura lieu le 20 mai prochain au club de golf de la municipalité Grande Ile.

La réunion débutera par un souper à 18.30 heures suivi des élections d'un nouveau bureau de direction plus tard dans la soirée.

On traitera aussi des préparatifs en vue des célébrations du 10e anniversaire de la Ligue.

Les directeurs sortant cette année sont MM. Pierre Leduc (président), Claude Gendron et Pierre-Paul Messier. Les autres dont le terme se continue pour encore un an sont MM. Marcel Lalonde et Adrien Blanchette.

Robillard nie sa culpabilité

Un résident d'Ormstown, Michel Robillard, 26 ans, a refusé de reconnaître sa culpabilité mardi matin à une accusation de vol par effraction qui aurait été commis le 11 mars dernier au garage Lucien Dandurand d'Ormstown et qui aurait rapporté à son auteur une somde de $810.

Robillard qui comparaissait devant le juge Maurice Fortin a pu recouvrer sa liberté grâce à une caution de $500. que lui a consentie le magistrat.

Son enquête préliminaire a été fixée proforma au 20 de ce mois.

Dernier appel aux bricoleurs

L'invitation lancée par la voix de ce journal aux artisans, bricoleurs, peintres-amateurs a bel et bien été accueillie. Les résultats sont si encourageants qu'à la demande de plusieurs personnes nous tenterons de mettre sur pied des cours d'apprentissage dans certaines catégories de hobby.

Ceci nous prouve une fois de plus que bien des gens croient en la nécessité d'organiser leur temps libre.

Nous donnons par la présente une dernière chance à tous ceux et celles qui désirent exposer ou vendre leurs travaux de se faire connaître en appelant 371-1502.

Une semaine après la parution de ce communiqué, nous procéderons à une réunion de tous les intéressés pour l'organisation d'une première exposition des travaux des bricoleurs au Chalet du Parc Sauvé à Valleyfield.

Nous invitons une dernière fois les intéressés à se faire connaître le plus tôt possible, car la division du local à notre disposition ne laissera pas de place à d'autres exposants.

Ce communiqué lance donc une dernière invitation aux artisans et bricoleurs.

Maurice Aubin, 371-1502.

Le Camp Scout à Powerscourt, victime de vandalisme

Récemment, M. C. E. Zeagman, commissaire scout à Valleyfield, a visité le "Dun Memorial Boy Scout Camp" à Powerscourt. Il découvrit, à sa consternation, que des vandales étaient venus au camp et avaient causé des dommages considérables.

Il avait construit une cuisine en fibre de verre pour son propre usage et cet aménagement a été fortement endommagé. L'entrepôt dans lequel se trouvait une bone quantité d'équipement fut pillé et des ustensiles et casseroles, tous en bonne condition, avaient été utilisés comme cibles. Ils furent ainsi criblés de trous et sont maintenant inutiles.

Un coffre de patrouille, utilisé pour y ranger l'équipement des Guides, fut ouvert de force et les charnières brisées. On ne saura pas ce qu'il manque dans le coffre avant que Mme Seale, cheftaine guide, en fasse un inventaire.

Cité des Arts et des Sports Inc.

Lundi le 11, Mardi le 12, Mercredi le 13, Jeudi le 14, Vendredi le 15 mai.

8.00 a.m. à 6.00 p.m. Régionale Salaberry.

6.00 p.m. à 11.00 p.m. Bain Libre.

Samedi le 16 mai

9.00 a.m. à 1.00 p.m. Cours de natation (enfants).

1.00 p.m. à 12.00 a.m. Bain libre.

Dimanche le 17 mai

9.00 a.m. à 12.00 a.m. Bain libre.

Cours de natation (enfants) début cours le 18 avril inscription à 373-6573.

Cours de natation (adultes) début cours le 20 avril inscription 373-6573.

Cours de Yoga début cours le 15 avril à 8.00 p.m.

LA CAS PRESENTE

du 8 mai au 17 mai une exposition du peintre québecois Fernand Labelle qui est en voie de devenir un des peintres les mieux cotés du Québec. Il a fait des expositions un peu partout dans notre province et il vient d'en terminer une à Ottawa où il eut un succès monstre.

M. Labelle est un peintre versatile qui touche autant au figuratif qu'au non figuratif. Venez voir; le dérangement en vaut la peine.

LE 29 MAI

un spectacle formidable oui, enfin à prix abordable! En effet, le chansonnier bien connu Raymond Lévesque viendra présenter sa revue satirique "Ti-Jean-Québec", n'oubliez pas de venir voir cet excellent spectacle d'un de nos compositeurs du Québec Il est accompagné de Yves Michaud une des vedettes du film RED et bien connu pour ses nombreuses apparitions à la TV.

AVIS AUX INTERESSES

Nous donnons des cours de Judo tous les jeudi de 7.00 p.m. à 10.00 p.m.

Pour vous inscrire, s.v.p. communiquez 373-6573.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE:

Avant la saison d'été, nous vous souhaitons d'être en forme. Si vous ne l'êtes pas, venez nous rendre visite et vos désirs seront des ordres.

HEURES:

2.00 à 5.00 femmes.
5.00 à 7.00 hommes.
7.00 à 9.30 femmes.
9.30 à 11.30 hommes.

LES COUREURS DU MATIN SONT BIENVENUS A 7.00 a.m. à 8.30 a.m.

IL N'EST PAS NECESSAIRE D'AVOIR SOUSCRIT POUR LE RECONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET BAINS SAUNAS.

PISCINE
CARTES DE MEMBRES:

½saison.

Membres souscripteurs	
Familiale	$18.00
Individuelle	$12.00
Etudiante	$ 6.00
(17 ans et plus)	
MEMBRES NON SOUSCRIPTEURS	
Familiale	$24.00
Individuelle	$20.00
Etudiante	$10.00
(17 ans et plus)	

TECHNIQUES INFIRMIERES AU CEGEP DES SEPTEMBRE

Le Collège (CEGEP) de Salaberry-de-Valleyfield est heureux d'annoncer à la population régionale qu'il a récemment obtenu la permission de la part du Ministère de l'Education de poursuivre l'implantation de l'option professionnelle "techniques infirmières".

Pour l'année 1970-1971, le CEGEP de la région est autorisé à dispenser l'enseignement des deux premières années du cours. Ainsi en septembre prochain, une trentaine d'étudiantes seront inscrites en 2e année et une quarantaine en 1ère année.

Notons que l'an prochain, environ 810 étudiants fréquenteront le Collège de Salaberry-de-Valleyfield qui bénéficiera des services de plus de cinquante (50) professeurs à temps plein.

AU CHAMPIONNAT "LAURENTIDE"

UNE COOPER POURRAIT FAIRE ROUGIR MUSTANG ET CAMARRO

La fièvre des courses automobiles a déjà fait des siennes. Même si la première épreuve doit avoir lieu les 23 et 24 mai prochain, déjà commentaires vont bon train.

Dans la classe "C" du Championnat Laurentide, une petite voiture de moins de 1,500 livres pourrait, selon les experts, rivaliser d'adresse et de vitesse avec les grosses Camaro, Mustang, Javelin et Barracuda. La Mini Cooper S que conduira le jeune et excellent pilote montréalais de 24 ans, Robert Coiteux, en est une qui l'an dernier, portait les couleurs de la maison-mère en Angleterre, pendant les courses d'endurance.

Robert se montre très enthousiaste lorsqu'on lui parle de son petit bolide: "Je pense, dit-il, que les spectateurs aimeront voir une petite Cooper faire la vie dure aux grosses bagnoles américaines. Quant à moi, ça me fait plaisir de les battre." La petite Cooper jaune qui portera le dossard numéro 10, possède un moteur de 130 c.v à injection qui développe 1293.3 c.c. et dont la conduite est à droite. A cause de ce dernier item, Robert devra se mettra rapidement à la tâche puisqu'il en sera à sa première experience à la barre d'une voiture de course avec conduite à droite.

Robert a fait ses débuts en piste en 1965 et à sa première année complète de compétition en 1966 au volant d'une Austin Mini Cooper, il se classe en 4ème position au Championnat du Québec. En 1967, à sa deuxième année de compétition active Robert se classe troisième au Championnat du Québec. A la fin de l'année 1967, la maison montréalaise Coiteux Autos Ltée, réalisant son grand talent lui offre d'aller participer à une course à Nassau. Après être parti dernier d'un peloton de 65 voitures, Robert et la Cooper remontent la pente et au bout des 200 milles, la Cooper est classée en 13 ème position et en deuxième place de sa classe, derrière une Porsche Carrera.

L'année 1968 s'annonce bien puisque Robert fracasse le record des Cooper et de leur classe en parcourant le Circuit Mont-Tremblant, Saint-Jovite, en 2.01.3 ce que plusieurs croyaient irrélisable. En 1969, la "compétition" se transporte vers un autre domaine puisque Robert prend épouse. Sa charmante compagne, Pierrette, se déclare un peu craintive à la vue de Robert en piste mais affirme que le meilleur pilote, c'est son mari, Robert.

Il faudra donc surveiller attentivement cette Mini Cooper S jaune qui pourrait rendre la tâche difficile aux autres compétiteurs de la classe "C" lors de la première épreuve du Championnat Laurentide qui aura lieu les 23 et 24 mai prochains au Circuit. La Cooper participera à ce championnat sous les couleurs de Coiteux Autos Limitée.

DES OCTROIS MUNICIPAUX

Le conseil de ville de Valleyfield a consenti à divers organismes des octrois substantiels.

D'autres sont à être annoncés dans un avenir rapproché mais rien n'est encore officiel.

Parmi ceux qu'on connait jusqu'à présent notons une somme de $4,500. à l'union musicale, $5,000. à l'Organisation des terrains de jeux pour ces demoiselles, $3,000. au Club nautique, $150. à la Chambre de commerce sénior et $100. aux Guides anglaises du Canada.

On croit que les autres groupements ayant présenté des demandes de subventions recevront bientôt réponse.

VOIE MARITIME DU ST-LAURENT- RAPPORT DE L'ADMINISTRATION

Dans le rapport annuel de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, déposé à la Chambre des communes, monsieur Pierre Camu, président de l'Administration fait remarquer que le volume du trafic au cours de 1969 a été décevant, mais qu'on estime qu'il ne s'agit pas d'un renversement irrévocable de la tendance des dix dernières années.

Le tonnage des cargaisons dans la section de Welland a passé de 58 millions de tonnes en 1968 à 53 millions en 1969, tandis qu'un peu plus de 41 millions de tonnes ont franchi la section de Montréal au lac Ontario, contre 48 millions de tonnes l'année précédente.

Le rapport explique que la baisse des tonnages dans les deux sections de la voie maritime ainsi que la diminution des recettes des péages au niveau de 15.6 millions de dollars, contre 18.1 millions de dollars en 1968, était en majeure partie imputable à la diminution des ventes de blé à l'étranger et à la baisse de 6.2 millions de tonnes dans les expéditions de minérai de fer en provenance des mines du Québec et du Labrador qui ont connu une longue grève pendant la saison de navigation.

Au cours de la prochaine décennie, déclare monsieur Camu, on devrait assister à une reprise de l'extension de la position concurrentielle de la voie maritime. Au cours des dix premières années d'exploitation, le trafic est passé de 20.5 millions de tonnes en 1959 au chiffre record de 49.2 millions de tonnes en 1966 dans la section Montréal-lac Ontario et de 27.5 millions à 59.2 millions de tonnes pendant la même période dans la section de Welland. De plus, le temps de transit du canal de Welland a été réduit de 24 heures en 1964 à moins de 14 heures en 1969.

La situation financière de l'Administration est toujours un sujet d'inquiètude, les revenus n'étant pas suffisants pour couvrir les intérêts de la dette accumulée, après paiement des frais d'exploitation et d'entretien.

La question des péages de la voie maritime peut faire l'objet d'une révision à la fin de la saison de navigation de 1970, à la demande du Canada ou des Etats-Unis, et l'Administration a demandé à un bureau d'experts conseil d'effecteur une étude détaillée et complète portant sur les aspects économiques et financiers de l'ensemble du système.

Recherches ,études et essais ont continué en vue d'établir un système intégré de contrôle de la circulation, pour toute la voie maritime de Montréal au lac Erié. Un grand pas vers cette intégration fut la centralisation à Saint-Lambert, au début de 1970, du contrôle de la circulation pour la section Montréal-lac Ontario. Le contrôle de la circulation pour la section de Welland est centralisé à St-Catharines depuis 1967.

Un service d'information maritime a été mis en exploitation au début de la saison 1969 en collaboration avec la Saint Lawrence Seaway Development Corporation des Etats-Unis. Le réseau, complémente et accroit la capacité potentielle du contrôle de la circulation de la voie maritime en obtenant les informations nécessaires pour augmenter la sécurité et améliorer l'acheminement des navires, l'affectation des pilotes et le service de recherches et de sauvetage.

Etant donné qu'il a fallu lancer un nouvel appel d'offre pour la construction d'un tunnel au chemin Townline, à Welland, l'achèvement du nouveau chenal, long de 8½ milles, entre Port Robinson et Ramey's Bend, et contournant la ville de Welland, a été rapporté en 1973 au lieu de 1972.

Un nouveau centre d'entretien pour la section Montréal-lac Ontario a été construit et aménagé à Brossard (Québec). La centralisation d'installations d'entretien modernes à ce centre assure l'emplacement du personnel et de l'outillage à faible distance des quatre écluses canadiennes à grande hauteur de chutes situées dans la région. La cinquième écluse, à Iroquois est une écluse de régularisation pour laquelle un entretien limité suffit.

LE POISSON CANADIEN, ALIMENT SANS DANGER POUR LA SANTE

Le consommateur au Canada peut continuer à se régaler de poissons d'eau douce et d'eau salée, de mollusques et de crustacés tout en étant parfaitement sûr que le poisson servi dans les restaurants et vendus dans les magasins d'alimentation a passé par une inspection rigoureuse.

En novembre 1969, des essais sur des poissons de la rivière Saskatchewan ont révélé des taux anormalement élevés de mercure. En conséquence tous les poissons pris là par les pêcheurs commerciaux ont été saisis par les inspecteurs du ministère fédéral des Pêches et des Forêts, et détruits. On a décelé la source de la pollution dans deux usines de chlore et de soude qui déversaient leurs effluents dans la rivière.

Par la suite, on a fait un relevé de toutes les usines utilisant du mercure et examiné les poissons des eaux suspectes. Même lorsqu'on n'a fait que soupçonner la présence d'un excès de mercure dans le poisson (il y a un peu de mercure à l'état naturel en certains secteurs), la pêche a été fermée en attendant le résultat des essais. Si le poisson sort indemne de l'épreuve, la pêche est réouverte et les prises subséquentes soumises à des essais.. Mais, si la teneur en mercure est trop forte, la pêche reste fermée et les stocks de poissons déjà capturés dans la zone polluée sont détruits.

Le programme de contrôle du mersure se poursuit toujours sous la direction de M. Graham Bligh, directeur adjoint de l'Institut des eaux douces de Winnipeg. A l'aide d'un spectrophotomètre à absorption atomique, on analyse de 100 à 200 échantillons de poissons par jour. Plusieurs autres laboratoires canadiens, munis de l'équipement spécial nécessaire, collaborent à ce travail.

Le Service de l'expansion des ressources du Ministère collecte les échantillons de poissons des régions suspectes et les apporte aux laboratoires pour fins d'analyse. Le Service de l'inspection s'occupe des analyses des échantillons de poissons dans son laboratoire de Winnipeg. Comme la Loi sur l'inspection du poisson le leur en donne le droit, les inspecteurs des pêches retiennent toutes les prises suspectes jusqu'à ce que les échantillons aient été dédouanés.

Tout au cours des années, le Service de l'inspection a joué un rôle vital dans la protection du consommateur canadien contre les risques présentés par le poisson du pays, ou importé. Son personnel extérieur de plus de 300 personnes a la responsabilité de l'examen du poisson au débarquement, dans les usines de traitement et dans les gares de chemin de fer. Ils doivent contrôler les produits du poisson, voir s'ils sont acceptables et veiller à ce que les inscriptions sur les caisses et les étiquettes soient règlementaires; en outre ils exercent une surveillance continuelle sur les conditions sanitaires des conserveries et des usines de congélation. Dans ses laboratoires, les bactériologistes, les chimistes et les techniciens exercent un contrôle continuel des produits frais, congelés et de conserve. On peut dire sans exagération que ce service est considéré comme un modèle dans le monde entier, pour ce qui concerne la qualité du poisson et la santé publique.

En plus de ces garanties concernant l'alimentation ,le ministère des Pêches et des Forêts a pris initiative de présenter un nouveau projet de loi dont l'adoption par le Parlement lui donnera des pouvoirs plus étendus pour règler le cas de sociétés industrielles ou autres qui polluent nos eaux.

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté, écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. J'ai 16 ans, je mesure 5 pieds et 6 pouces et je pèse 186 livres. Je suis présentement un régime amaigrissant. J'ai maigri de partout à l'exception de mes jambes qui sont restées grasses. Que faire pour les amincir?

Une lectrice assidue de Riki

R. Vous avez beaucoup de chance d'avoir maigri tel que vous le désiriez. Aussi étant très jeune vos chairs seront vivement raffermies par un peu de culture physique. Si vos jambes n'ont pas maigri autant que vous le souhaitiez, c'est peut-être dû au fait que votre charpente osseuse est assez forte. De toute façon il est plus difficile de faire maigrir les jambes, mais il est certain que faire de la bicyclette vous serait bénéfique.

Q. J'ai souvent les paupières gonflées et je me demande si je peux faire en sorte que ce problème disparaisse.

M. Nadeau

R. Le gonflement des paupières a souvent des causes d'ordre médical C'est pourquoi je vous conseille de voir votre médecin.
Aussi vous pouvez faire des compresses de thé (avec un sac de thé) sur vos yeux durant 10 minutes chaque soir jusqu'à amélioration constatée. Ensuite 2 ou 3 fois par semaine suffiront.

LISEZ

La Gazette

LES NOUVELLES A . . .

CFLV 1370

avec

JACQUES HEBERT

à toutes les heures.

Radio-Journal à 8 h. a.m. - 12.30 et 6 h. p.m
Participez à notre concours de la meilleure nouvelle de la semaine

* * *

CFLV 1370

AU SERVICE DES AUDITEURS DANS LES COMTES DE

BEAUHARNOIS, HUNTINGDON, CHATEAUGUAY et VAUDREUIL-SOULANGES

Pour bien vous servir
EN ONDES sept jours et sept soirs
par semaine de 6 h. a.m. à minuit

249 Rue VICTORIA, 373-1370, VALLEYFIELD

LE CONSEIL DE H'DON EN BUTTE A DES PROBLEMES

Situation assez inusitée, l'assemblée du conseil de Huntingdon lundi dernier s'est déroulée devant une salle remplie.

Quinze résidents ont attendu patiemment la fin de la lecture du procès-verbal et de l'examen d'une pile de factures pour entendre le maire Léo Cappiello finalement leur demander si quelqu'un avait quelque chose à discuter avec le conseil.

Les spectateurs, la plupart propriétaires de maisons au nord de Huntingdon, ne se firent pas prier pour exposer leurs griefs. Leur problème - des égouts qui bloquent et inondent leur cave. Le maire Cappiello fit observer que ce problème n'est pas nouveau et qu'il a embêté une partie de la communauté depuis longtemps. Le contremaître de la ville, Philibert Langevin, a présenté une explication de cette difficulté en disant que le conduit principal d'égouts nord-sud avait été installé plus haut qu'il ne devait car les contracteurs étaient venus en butte à du roc solide, aux environs des voies ferrées. Il semble que les égouts remontent à partir de ce point-là.

En réponse à la question du maire Cappiello, le contremaître assura que cet état de choses ne pouvait pas être amélioré par un nettoyage des conduits, car cela venait justement d'être fait il y a quelques semaines. Le conseil résolut d'examiner la question pour voir si le système d'égouts dans le nord ne pourrait pas être relié à des tuyaux le long d'autres rues dans ce secteur, telle la rue Lac par exemple. Les porte-parole pour les propriétaires en cause ont dit qu'ils s'attendaient à ce que la ville fasse quelque chose ou ils reviendraient au conseil tant qu'ils n'auraient pas obtenu satisfaction.

Le contremaître de la ville et un autre spectateur abordèrent ensuite un sujet qui donna aussi lieu à de vives discussions. Il semble qu'un inspecteur de la santé du gouvernement ait envoyé une lettre à la ville au sujet d'une maison sur la rue Girard laquelle, dit la lettre, "ne répond en aucune façon aux exigences d'hygiène requises par le gouvernement provincial." Le propriétaire de cette maison était présent et voulait connaître les intentions du conseil car il désirait louer la maison.

Le maire Cappiello dit au propriétaire que la lettre indiquait que la maison avait été condamnée par l'inspecteur. "Démolissez-la, alors," dit l'échevin Douglas McGerrigle. Le maire suggéra que l'on donne une chance au propriétaire de réparer la maison selon les normes exigées.

Le conseil se divisa sur cette question et le contremaître Langevin dit que si le conseil ne décidait pas de démolir la structure, il ne remplirait plus la fonction d'inspecteur de la santé pour la municipalité. Rappelant le cas d'un autre résident de Huntingdon à qui on avait accordé le temps de nettoyer sa propriété délabrée, M. Langevin dit que maintenant "c'est pire que jamais."

A travers tout cela, le propriétaire de la maison répétait qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi l'inspecteur de la santé avait adopté la position citée plus haut. La maison est "propre," dit-il.

A ce point de la discussion, le sergent Philippe Cardinal de la Sûreté municipale expliqua au propriétaire que l'hygiene n'avait pas nécessairement quelque chose à voir avec la propreté. La maison n'avait pas une fondation convenable, dit-il, et parce qu'elle repose sur le sol, dès que l'eau monte, le plancher est inondé. C'est pour cette raison que l'inspecteur avait jugé qu'elle ne répondait pas aux normes, dit M. Cardinal.

Certains des échevins exprimèrent la crainte que si rien n'était fait dans cette affaire, les gens se croiraient tout permis. "C'est ce qu'ils font maintenant," ajouta l'échevin J. S. Gaw, d'un ton sec. M. Langevin se montra plus explicite: "Il faut qu'il y ait une loi pour tous dans cette ville, dit-il, et non seulement pour quelques individus."

En fin de compte, toutefois, le conseil dit au propriétaire de s'informer sur ce qui serait nécessaire pour améliorer sa maison et de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle réponde aux normes exigées par le Ministère de la Santé.

Un représentant de la Société d'aide mutuelle des pompiers pour sud-ouest du Québec demanda au conseil de fixer un taux fixe que Godmanchester pourrait payer a la brigade de Huntingdon si elle répondait à des appels en provenance de cette municipalité. Il dit au conseil que d'autres municipalités dont les brigades d'incendie faisaient partie de l'Aide mutuelle avaient agi de même. Le conseil résolut d'adopter le tarif suggéré par le représentant, soit $150 pour l'équipement et les dépenses de salaires des pompiers lorsqu'appelés à un feu. Le secrétaire reçut ordre d'écrire à Godmanchester pour les avertir de cette décision. Cette municipalité est en train de monter sa propre brigade mais les progrès sont lents et elle compte encore sur l'aide de l'extérieur en cas d'incendie.

Le conseil refusa une requête de la Police de Huntingdon qui désirait faire repeindre leur voiture de patrouille et en faire réparer le pare-choc. Le maire Cappiello dit que la ville ne pouvait se permettre cette dépense en cette période d'austérité et leur demanda d'attendre l'achat d'une nouvelle voiture. Le sergent Cardinal nota que l'apparence du véhicule ne constituait pas une très bonne publicité pour la ville, ce à quoi le maire Cappiello répondit: "Et alors, nous sommes une ville pauvre."

Une lettre d'une agence immobilière fut lue au conseil. Cette compagnie s'informait de la possibilité de construire des chalets sur une île dans la rivière Châteauguay, près de l'école Arthur Pigeon. Le conseil suggéra que la compagnie soit avertie que l'île est inondée au cours des premières semaines du printemps.

Une autre lettre, de Huntingdo Woollen Mills, fut lue; elle traitait des feux de brousse causés par des employés du chemin de fer Penn Central qui avaient jeté des flambeaux avant qu'ils ne soient complètement éteints. Il s'agissait d'une copie d'une lettre envoyée à la compagnie de chemin de fer.

Le conseil decida enfin d'installer une autre lumière sur l'île près du pont Walker ainsi que deux autres signaux d'arrêt à l'intersection Prince et Lac.

Et une résolution fut adoptée à l'effet d'octroyer $50 à la "Chateauguay Valley Highland Pipe Band."

Paroisse Très St. Sacrement étudie ses cours d'eau

Le conseil de la Paroisse Très Saint Sacrement s'est réuni mardi, le 5 mai, sous la présidence du maire Barrington et en la présence de tous les conseillers. Le compte-rendu de l'assemblée du 7 avril fut lu et approuvé.

Le maire Barrington apprit au conseil que les travaux se poursuivaient à un rythme satisfaisant sur les fossés le long du chemin de Fertile Creek. Ce projet sera d'un grand profit pour ce secteur.

Le conseiller Robidoux fit savoir que le terrain acheté récemment pour servir de dépotoir avait été complètement clôturé. Le secrétaire mentionna qu'il y avait maintenant 90 noms sur la liste pour le service de poubelles.

Il fut proposé et adopté qu'un inspecteur municipal soit nommé pour surveiller l'application du règlement de construction. Il fut rapporté aussi que M. William Morison avait terminé le travail d'enlèvement et d'entreposage des clôtures à neige.

Les cours d'eau retinrent l'attention du conseil. Une résolution à l'effet de présenter une requête au Ministère de l'Agriculture pour l'amélioration du cours d'eau McRae, fut adoptée. Aussi, un avis fut donné à l'effet qu'une résolution serait adoptée à la prochaine assemblée pour effectuer le raccord du Bras no. 3 au cours d'eau Chisholm.

Les comptes suivants furent présentés aux conseillers qui en autorisèrent le règlement:

Roger Lazure $140. L'Information, $7.40; Eugène Bourcier, $25, Ross Brown $50; Lorenzo Laberge $12.50; Oswald Arcoite $27.50; Théodore Lussier $15; Eugène Bourcier, $88.

La séance fut levée, jusqu'à la prochaine assemblée, mardi, le 2 juin, 1970.

Semaine de la "Sécurité à bicyclette"

CYCLISTES: SOYEZ PRUDENTS!

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

PORTES — CHASSIS
● Vitres de toutes sortes
● Menuiserie ● Armoires
A. BOUGIE & FILS
86 BISSONNETTE 373-2955

VENTE ET POSE DE VITRES
☐ Résidentiel ☐ Commercial
☐ Industriel
VITRERIE LAROCHELLE
Miroirs — Blocs de verre
Vitres thermos

Pour votre nettoyage
PICHE NETTOYEURS INC.
270 LAROCQUE 373-2855

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 VICTORIA 373-1606

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
J.-O. CLERMONT LTEE

REMI CHATEL
Chaussures
38 NICHOLSON
373-9801

INSTALLATION ET VENTE
VITRES D'AUTOS
MIROIRS ET VITRES
DE TOUS GENRES
VITRERIE VALLEYFIELD
HENRI MARTIN, Prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

ASSURANCES
BRAZEAU ENRG.
WILFRID et CLAIRE BRAZEAU
Cd, A.A. et Cd, A.A.s
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64A RUE ELLICE 373-7404

MEUBLES
L. J. MASSE
16 Du Marché — 373-6020

LA "TROMPE d'EUSTACHE"

Denis Morand de Huntingdon a avoué vendredi matin être l'auteur d'un vol perpétré en cette ville il y a quelques semaines, plus précisément à la Commission scolaire régionale. Il s'élevait à $150. environ.

Le juge Fortin qui présidait a reporté la sentence de l'accusé au 15 mai, donc vendredi.

●

Pour ceux que ça pourrait intéresser, les agents municipaux de Valleyfield se servent de leur RADAR "à plein" de ce temps-là. "Watchez-vous".

●

Le président des dernières élections dans Beauharnois, M. Benoit Brault, a dit avoir été très satisfait du rendement des policiers de Valleyfield la journée du scrutin.

●

Le club nautique de Valleyfield jouira encore des facilités du parc Sauvé et d'une partie de la plage durant les régates.

●

La Société de plein air du Québec qui dispense entre autres choses des cours de canotage et de voile donnera une séance d'information aujourd'hui à 19.30 heures à l'amphithéâtre du Cégep de Valleyfield.

Tout le public est cordialement bienvenu.

●

La ville de Valleyfield a accepté de payer à M Gérard Leroux une somme de $400. pour l'achat d'une bande de terre de 2 pieds par 200 pieds. Cet espace est utilisé pour la pose de l'asphalte.

●

Un dénommé Marc Leduc de Valleyfield a réclamé par la voix de ses avocats $350. à la ville de Valleyfield parce qu'il a subi des inondations dans son sous-sol. Les conseillers ont décidé de lui offrir $150. seulement. Il n'est pas dit qu'il acceptera.

●

Un début d'incendie a été rapidement maitrisé lundi à la compagnie Union Carbide de Beauharnois grâce à la prompte intervention des pompiers de cette ville dirigés par le chef Paul Lebrun.

Le feu s'est déclenché lorsqu'un levier automatique a touché accidentellement un tuyau de gaz propane.

On ne dénote pesque aucun dommage matériel.

●

Une conduite d'aqueduc de 8 pouces de diamètre sera bientôt installée avenue du lac à Valleyfield par les contracteurs Lecompte et Frères au coût de $8,577.

C'est en tout cas ce qu'il est permis de supposer à la lumière de soumissions ouvertes lundi soir par les dirigeants municipaux.

Les autres compagnies qui ont proposé des prix sont les suivantes: Legault et Touchette Inc. de Montréal Régional Construction Ltée et Sauvé Excavation Inc.

●

De passage à Manille, le Dr Christian Barnard, grand spécialiste des transplantations cardiaques, a donné une description pour le moins originale de la personne classique qui, à son avis, n'aura jamais besoin d'une transplantation

Selon lui, cette personne est du genre de l'EMPLOYE MUNICIPAL qui ne possède aucune vivacité physique ou mentale, aucune ambition, aucun esprit compétitif et qui n'a jamais à respecter aucune date limite pour accomplir son travail.

Est-ce à dire qu'il serait souhaitable que Valleyfield ait un médecin comme maire pour vérifier l'état d'esprit et la condition physique de ses employés? Pourquoi pas.

●

Des dizaines de chasseurs et quelques chasseresses ont suivi la semaine dernière les cours donnés par les instructeurs du club sportif des chasseurs et pêcheurs du lac St-François de Valleyfield en collaboration avec le département de la protection de la faune au sein du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Bravo Réal Charbonneau, Jacques Brunet et les autres.

●

Les conseillers de Beauharnois ont adopté un règlement dernièrement numéro 136) stipulant qu'il en coûtera dorénavant $3.00 pour l'obtention d'une licence pour chien. Le même prix sera en vigueur pour une femelle "stérile". Mais attention, il faudra débourser $6.00 pour une demoiselle de la race canine susceptible d'avoir des chiots. C'est une façon comme une autre de combattre la surpopulation canine étant donné que la pilule n'est pas en vogue dans ces milieux.....

●

Le maire de Beauharnois, M. Charles-René Gagnon, a été délégué par ses collègues du conseil municipal pour assister aux "journées industrielles" qui auront lieu du 19 au 23 mai au domaine de l'Estérel dans les Laurentides On traitera prinicipalement d'expansion économique.

●

Le conseiller Olier Primeau a été nommé maire suppléant de Beauharnois pour une période de trois mois.

Il remplacera donc le maire Charles-René Gagnon durant l'absence de ce dernier.

●

M. Gérard Cadieux est allé se reposer quelque temps en compagnie (nous a-t-on dit) de son copain Louis Chatel. Rien de surprenant après les efforts qu'il a déployés durant la campagne électorale.

●

Les membres du comité sénatorial des finances ont étudié le programme fédéral d'expansion du bilinguisme en compagnie du sous-secrétaire d'état, M. Jules Léger, et d'autres hauts-fonctionnaires de ce ministère. Comme il n'y avait pas de service de traduction simultanée dans la salle à ce moment-là, toutes les discussions se sont déroulées en ANGLAIS. "Allo bilinguisme".

●

L'Union musicale de Valleyfield voulant rendre hommage à tous les paroissiens de Ste-Cécile a donné un concert dimanche soir à 20 heures en la cathédrale de Valleyfield.

Toutes sortes de pièces ont été interprétées allant de la musique religieuse à la musique populaire

L'Union était dirigée comme à l'accoutumée par M. Henri Dumouchel.

●

Dorion aura bientôt son "pleins feux" au centre culturel de la cité des jeunes de Vaudreuil. Si on en juge par le succès "éclatant" du "pleins feux" sur St-Polycarpe et autres municipalités tenu récemment, on peut s'attendre à la visite et participation de milliers de personnes à cet événement à venir.

●

Des affiches gigantesques et très bien pensées (c'est l'oeuvre de l'ami et artiste André Mooney) annonceront bientôt l'emplacement de la discothèque Au Partage à Valleyfield.

●

D'aucuns se demandent déjà si les représentants de la Couronne au palais de justice de Valleyfield ne seront pas limogés par suite des élections. Car après tout, le proverbe" autres temps autres moeurs" vaut ce qu'il vaut. Et qui peut dire que les anciennes coutumes ne seront pas à nouveau à l'honneur ..... comme dans le cas de l'émetteur de licences.

●

Parents: auriez-vous l'obligeance de prévenir vos jeunes contre les dangers de l'imprudence à bicyclette? On compte déjà un mort et les vacances ne sont pas encore commencées. L'été dernier, trois bambins ont été tués accidentellement. Ca vous dit quelque chose?

●

France Daniel, animatrice à CFLV, irait fureter dans "le bout" d'Osaka l'été prochain. Rapportera-t-elle des trucs de cuisine japonaise?

●

Ca ne tournerait pas tellement rond entre le conseil de ville de Valleyfield et les autorités du club nautique. (re: $$$$$$).

●

Une tentative de cambriolage a échoué jeudi soir à la résidence de M. Florian Ménard de Beauharnois.

Les auteurs de l'attentat ont brisé une fenêtre à l'arrière de la maison et ont pris la fuite sans pénétrer à l'intérieur, sans doute dérangés dans leur travail par un passant.

●

Après deux ans d'inactivité, la chambre de Commerce de Coteau-Station a repris du poil da la bête.

Ses membres se sont réunis dernièrement pour élire un bureau de direction. M. Gilles Grenier, commerçant, a été élu président et M. Pierre Ladouceur, professeur, choisi secrétaire. Plusieurs directeurs ont également été nommés.

●

Le bal de graduation des finissantes de l'ecole "Chatelain Business College" à Valleyfild, tenu samedi soir a remporté un éclatant succès.

Mlle Liette Leblanc se fit l'interprète des finissantes pour remercier le principal, M. Rodolphe Audet, ainsi que Mesdames Jodoin et Lefebvre, de leur dévouement au cours de la dernière année scolaire.

Les quelque 55 finissantes de cette école commerciale étaient accompagnées d'amis et de parents ce qui a contribué par autant à faire de cet événement traditionnel un des mieux réussis.

●

M Claude Leduc, grand chevalier du Conseil 1180, a présidé lundi soir les cérémonies d'initiation de quelque 25 candidats qui ont été intégrés au premier degré de l'ordre des chevaliers de colomb de Valleyfield.

Le tout a été mis en branle dès 20.30 heures.

A noter que l'évêque du diocèse de Valleyfield, Mgr Guy Bélanger, était au nombre des nouveaux chevaliers.

●

Le député fédéral de Beauharnois, M. Gérald Laniel, l'ingénieur-chef fédéral au department des transports, M. Manning, de même que ses homonymes québecois, MM. Michaud et Bertrand ont rencontré lundi après-midi à 14 heures les membres du conseil municipal de St-Timothée-Village.

Ensemble, ils ont fait une inspection des travaux de remplissage du vieux canal Beauharnois, travaux mis en chantier il y a déjà un an, à la demande du maire Florian Paiement et de ses acolytes.

●

L'Association libérale fédérale du comté de Beauharnois a convoqué ses membres ainsi que tous les sympathisants libéraux à son assemblée générale de lundi soir à 20 heures précises au club nautique de Valleyfield.

Cette réunion a été présidée conjointement par le député fédéral Gérald Laniel ainsi que le président de l'Association M. Jean-Guy Gaudreau

●

L'assemblée des dames fermières de Coteau du Lac qui devait avoir lieu mardi soir a été annulée et remise à la semaine prochaine.

Ce changement a dû être effectué en raison du décès par accident de la vice-présidente du mouvement, Mme Paul Vigneault.

●

Les parents dont les enfants fréquentent ou sont appelés à fréquenter l'école Notre-Dame de Bellerive à Valleyfield avaient rendez-vous lundi soir à 20 heures en la salle de réunion de cette institution.

Des sujets très importants ont été discutés tel le regroupement.

ORMSTOWN

Résultat des Ligues de Sacs de Sable pour la semaine 21 avril:

HOMMES:—

Le plus haut double, Normand Dandurand. Le plus haut simple Emile Beauchamp 5680 pts. Le plus haut carreau, Normand Dandurand 1670 pts. Le pls petit carreau, Joseph Daoust avec 280 pts dans la boite.

CHEZ LES DAMES

Le plus haut double, Alma Beauchamp 9370 pts. Le plus haut simple Alma Beauchamp 5130 pts. Le plus haut carreau Laurette Dandurand 1330 pts. Le plus petit simple, Irène Guérin 1680 pts. Le plus petit carreau, Lucienne Dandurand avec 140 pts dans la boite.

Pour le 22 avril:—

HOMMES:—

Le plus haut double, Emile Beauchamp 12,240 pts. Le plus haut simple, Emile Beauchamp 6980 pts. Le plus haut carreau Emile Beauchamp 1720 pts. Le plus petit simple Ildège Brisson 1670 pts. Le plus petit carreau Gaëtan Dandurand avec 210 pts dans la boite.

CHEZ LES DAMES:—

Le plus haut double, Raymonde Leduc 9310 pts. Le plus haut simple Raymonde Leduc 6980 pts. Le plus haut carreau, Lucienne Dandurand 1470 pts. Le plus petit simple, Béatrice Quévillon 1290 pts. Le plus petit carreau, Béatrice Quevillon avec 280 pts dans la boite.

Lors des éliminatoires, l'équipe de M. Romuald Crête, avec Mme Laporte, Mme Crête et M. Albert Faubert s'est classée "A".

L'équipe de M. Lionel Boileduc avec Jacqueline Beaulne, M. et Mme Joseph Daoust s'est classée deuxième, catégorie "B".

Les membres des Ligues de Sacs de Sable désirent souhaiter un prompt rétablissement à Mme Pauline Gibeault et remercient tous ceux qui ont collaboré pour faire de la saison 1969-70 un véritable succès.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Nicole Parent à l'occasion de son anniversaire de naissance le 20 mai; de la part de ses parents, M. et Mme Charles Parent et de sa soeur.

162 chopines de sang pour croix-rouge

La Clinique de donneurs de sang qui a eu lieu lundi à Huntingdon s'est avéré un succès malgré la mauvaise température. 97% de l'objectif visé par les organisateurs de cette clinique a été atteint, avec 170 donneurs qui se sont présentés et 162 chopines de sang recueillies.

M. Léon Beaudin, président de cette campagne cette année, désire remercier vivement tous les donneurs ainsi que les bénévoles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de cette clinique.

LAVE-AUTOS PAR JEUNES SAMEDI

Les responsables de la Boîte à chanson, aidés d'un jeune adulte, M. Richard Benoit et de l'abbé Guy Gosselin, tentent d'organiser pour l'été '70 des activités intéressantes pour la jeunesse de Huntingdon.

Leur première initiative aura lieu samedi, le 16 mai, alors que les jeunes offriront aux automobilistes de laver leur voiture pour un prix minime.

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373 - 7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada; $5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

VOL. 34 HUNTINGDON, QUEBEC No. 47

Semaine "Sécurité à bicyclette" du Club Optimiste Valleyfield

Le Club Optimiste organise annuellement une fin de semaine dite de "Sécurité à bicyclette." Ces activités sont organisées pour tous les jeunes cyclistes qui veulent y participer et cela gratuitement.

Le tout débute samedi matin le 16 mai à 9 heures par le rodéo qui se tiendra dans la cour de l'école Hébert. Qu'est ce qu'un rodéo? C'est bien simple. Ce matin-là, on vous enseignera les principales lois de la sécurité et un agent de police sera sur les lieux pour vous aider. Cette activité se déroulera sous forme de concours et des prix seront attribués pour cette épreuve.

Dans l'après-midi aura lieu le rallye proprement dit. Vous qui rêvez de faire comme vos aînés en automobile, aurez la chance de le réaliser avec votre bicyclette. Ce n'est pas une épreuve de course, loin de là, mais plutôt un effort d'attention. A la fin du rallye, il y aura sélection des gagnants et de nombreux prix distribués.

Le lendemain, soit dimanche le 17 mai, aura lieu le grand concours de décoration de bicyclettes précédé d'une parade dans la ville. Les Valentins seront de la Fête. Nous invitons tous les enfants à y participer et nous osons espérer la collaboration des parents qui voudront bien seconder et aider leur enfant. La parade partira de l'école Sacré-Coeur, rue St-Laurent, pour se diriger au Parc Sauvé où des juges compétents auront à déterminer la plus belle décoration. Encore là, des prix seront distribués aux gagnants et en plus deux bicyclettes seront tirées au sort parmi les enfants qui auront participé aux activités de la fin de semaine. Ces deux bicyclettes sont une gracieuseté de votre ami René Cournoyer, embouteilleur 7 up pour la région.

En cas de pluie samedi le 16 mai, le tout sera remis à une autre fin de semaine. Pour plus de sûreté, vous n'aurez qu'à écouter le poste de radio local C.F.L.V. Bienvenue à tous, on vous attend en grand nombre.



Jeudi avant-midi dernier aux bureaux de la Commission Scolaire Régionale Salaberry l'on a procédé à la signature du contrat de construction de la nouvelle Ecole Polyvalente de Valleyfield. Le contrat a été comme on le sait octroyé à la firme DURANCEAU de Montreal. Sur la photo l'on remarque assis: M. P. V. GAGNE, C.A., secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Salaberry; M. ARMAND MIRON, président; M. PIERRE DIONNE, architecte; et M. DURANCEAU. Debout: M. ROSAIRE THIBERT, secrétaire de l'Association des Commissions Scolaires du Diocèse; M. PAUL-EMILE DAIGNEAULT, commissaire; M. ROCH MONTCALM, commissaire; Mme THERESE GALIPEAU, commissaire; M. ANATOLE McSWEEN président de la Commission Scolaire de Valleyfield; M. GERALD PINSONNEAULT, commissaire; M. RAYMOND BIENVENUE, directeur des achats à la Régionale; M. PILON, commissaire et M. GERARD ST-ONGE, commissaire. — Photo Peter Rozon

L'EAU NE COUTE PAS CHER: 35¢ PAR MILLE GALLONS

LA CHLORATION ET LA FILTRATION DE L'EAU AU QUEBEC

Le plus récent rapport du ministère de la Santé sur la chloration et la filtration de l'eau au Québec précisait que 54% des citoyens utilisaient de l'eau filtrée et chlorée, que 16% faisaient usage d'une eau au moins chlorée, que 30% des Québécois buvaient de l'eau n'ayant subi aucun traitement.

On reconnait aujourd'hui l'impossibilité de s'approvisionner en eau de surface sans recourir au moins à la chloration. Et comme l'eau de surface est de plus en plus polluée, on réalise que la chloration seule ne suffit plus. Les usines de filtration deviennent donc nécessaire pour assurer un traitement suffisant.

Cette remarque est formulée dans le Livre blanc de la Régie des eaux du Québec, organisme relevant de la responsabilité du ministère des Affaires municipales.

L'EAU: AUCUN AUTRE BIEN AUSSI UTILE NE COUTE SI PEU

Malgré toute son utilité, l'eau demeure le bien le moins cher pour la famille. Une fois traitée et distribuée à la maison, elle ne coûte en moyenne que 35 cents par mille gallons.

A titre de comparaison, l'huile à chauffage et l'essence pour automobile reviennent respectivement à 20 cents et à 50 cents le gallon.

Ces renseignements sont tirés du Livre blanc de la Régie des eaux du Québec, relevant de l'autorité du ministère des Affaires municipales.

On estime qu'une personne utilise quotidiennement, pour ses besoins domestiques, de 30 à 70 gallons d'eau.

Dans les villes, où les réseaux de distribution fournissent l'eau aux entreprises et aux institutions locales, de même qu'aux services publics pour l'extinction des feux, le nettoyage des rues, l'entretien des parcs, etc, la consommation journalière est substantiellement supérieure. La demande va de 100 à 150 gallons d'eau par personne.

LA POLLUTION: CHANGEMENT NATUREL OU ARTIFICIEL DE LA QUALITE DE L'EAU

Les auteurs du Livre blanc de la Régie des eaux du Québec ont défini la pollution comme étant un changement de la qualité de l'eau, causé soit naturellement, soit artificiellement, et s'avérant nuisible pour les usages auxquels on la destine.

Ce qui peut constituer une pollution pour un usage, peut être anodin pour une autre fin; et, dans certains cas, la présence de substances dans l'eau est bénéfique alors que, dans d'autres cas, elle est nuisible.

Les types de pollution les plus fréquemment rencontrés ont une cause bactériologique, chimique, physique ou radio-active.

Activité des manufactures au Québec

Le Bureau de la statistique du Québec vient de publier quelques nouveaux rapports sur l'activité manufacturière:

- Sous-groupe 2010, industries des textiles synthétiques (Publications No. 5-4).
- Sous-groupe 2230, industries des sacs de coton et de jute (Publications No. 5-14).
- Sous-groupe 2291, manufactures d'accessoires en tissu pour auto (Publcations No. 5-15).
- Sous-groupe 2292, ateliers de broderie, plissage et ourlet (Publications No. 5-16).
- Sous-groupe 2299, fabrications de textiles divers (Publications No. 5-17).
- Sous-groupe 2310, industries des bas et chaussettes (Publications No. 6-1).
- Sous-groupe 2390, industries des tricots (Publications No. 6-2).
- Sous-groupe 2432, confection des vêtements pour hommes (Publications No. 7-2).

Le Bureau de la statistique du Québec a conclu avec le Bureau a conclu avec le Bureau fédéral de la statistique une entente en vertu de laquelle les deux organismes utilisent désormais le même questionnaire. Ceci permettra au Québec d'avoir des données comparables à celles qui sont fournies pour le Canada.

HAUSSE DE LA PRODUCTION MINERALE AU QUEBEC

La Direction générale de la planification du ministère des Richesses naturelles du Québec prévoit une augmentation de quelque 7% de la production minérale au Québec, durant l'année 1970. Pour 1969, cette production a été évaluée à quelque $710 millions.

Une analyse de la conjoncture dans le secteur des mines au Québec a par ailleurs permis de constater un regain modéré des activités de prospection.

L'ASS.DES CONSOMMATEURS S'ELEVE CONTRE LES BOUTEILLES "A JETER"

Bientôt, les beaux jours seront de nouveau avec nous. Appellerons-nous cette période celle des boissons gazeuses? Il est en tous les cas certain que de plus en plus les gens dépenseront davantage et davantage d'argent pour des "détritus instantanés."

Vous allez dire sans doute: "Mais je n'achète pas des détritus." Vous le faites pourtant et l'Association des Consommateurs du Canada voudrait vous rappeler ici que chaque fois que vous achetez des bouteilles d'eau gazeuse non consignées (non-remboursables), vous payez pour des détritus.

Les bouteilles non consignées ont été mises sur le marché il y a environ quatre ans, en grande partie à la demande des détaillants qui ne voulaient plus emmagasiner les bouteilles vides ni investir les heures de travail nécessaires au triage et au remboursement des bouteilles retournées. Est-ce vraiment économiser?

En d'autres termes, vous payez dans de nombreux cas pour le privilège de n'avoir pas à rendre les bouteilles vides. Mais savez-vous combien ce privilège vous coûte? Pensez-y un instant.

Lorsque vous avez vidé votre bouteille, vous la jetez à la poubelle et le camion à ordure de la municipalité vient les ramasser, où est donc le problème? direz-vous.

Pourtant, le ramassage des ordures présente aujourd'hui de grandes difficultés. Le volume des détritus a triplé au cours de ces trois dernières années. Il faut donc davantage de main-d'oeuvre pour en venir à bout. Avant longtemps, les municipalités devront acquérir un nouvel équipement comme par exemple des machines à écraser le verre, pour se débarrasser des détritus de verre. Et qui paie pour l'augmentation de la main-d'oeuvre et pour l'achat d'un nouvel équipement? Ne serait-ce pas vous, les contribuables?

La revue "Canadian Packaging" fait remarquer: "en 1968, la vente des boissons gazeuses se montait à environ 2.6 millions brut en bouteilles non consignées, ce qui représente environ 374,400,000 bouteilles. Une augmentation d'environ 60% de ces ventes portera le total des bouteilles non consignées vendues à environ 600 millions à fin 1969."

Il y a aussi les bouteilles vides que l'on jette au bord de la route, dans les parcs et dans les bassins. Auparavant, une bouteille consignée rapportait un petit quelque chose, maintenant plus personne ne se donne la peine de les ramasser. Il faut pourtant les enlever des autoroutes et des parcs, où elles pourraient causer des accidents. Ici encore, il faut employer davantage de main-d'oeuvre, qu'il faut payer.

L'an dernier, diverses organisations municipales dans quatre provinces ont instamment prié leur gouvernement respectif d'interdire la vente et la distribution des bouteilles non consignées, qui foisonnent maintenant sur le marché. Il fut déclaré alors que ces bouteilles représentaient un danger pour la santé publique et un grave problème de ramassage.

Les fabricants de ces bouteilles sont d'avis d'autre part qu'ils sont injustement accusés d'être les auteurs principaux du désordre qui règne sur les routes et dans les parcs. Ils sont d'accord que le problème des détritus existe, mais pensent que les critiques ne sont pas basées sur les faits. Ils pensent que la vraie solution au problème des détritus est l'éducation du public, une mise en vigueur plus stricte des statuts relatifs au dépôt des ordures, ainsi qu'un système adéquat pour le ramassage.

Pourtant, pourquoi le public devrait-il avoir à payer pour le ramassage d'un supplément de détritus, alors que cette responsabilité devrait reposer sur les fabricants et les détaillants? N'est-il pas temps que les emballeurs, les embouteilleurs et les supermarchés acceptent leur part de responsabilité sociale dans ce domaine — Il ne s'agit ici après tout que d'une autre forme de pollution!

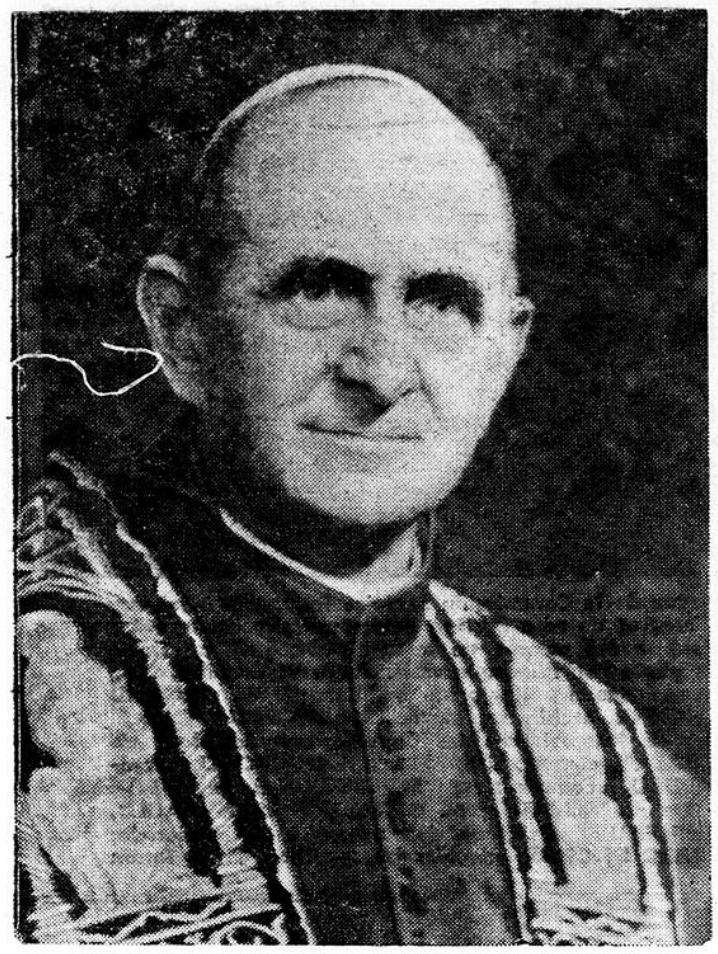
Quant au "choix" offert au consommateur, il devient de plus en plus rare, car de nombreux détaillants ne vendent que les récipients non consignés. Les consommateurs devraient faire part aux supermarchés et aux embouteilleurs d'eau gazeuse qu'ils ne sont pas satisfait de la situation. On peut le faire en soutenant les magasins qui offrent vraiment le choix entre les bouteilles consignées et celles qui ne le sont pas. Même si vous n'avez pas à payer pour la bouteille non consignée elle-même, pensez-vous n'avoir aucune objection à une augmentation de vos impôts due à l'existence de ce genre de récipient?

L'Association des Consommateurs du Canada voudrait vous conseiller ici de faire connaître votre opinion dans les magasins, sans quoi il faudra accepter le fait d'avoir à payer cher pour des "détritus instantanés."

Nous aimerions connaître votre opinion à ce sujet: Veuillez bien nous en faire part en écrivant à: "Disposables," Association des Consommateurs du Canada, 100, rue Gloucester, Ottawa 4.

MAINTENANT OUVERT
Parc Seigneurie Soulanges
ACCEPTONS
MAISONS MOBILES
SERVICES:
EAU — EGOUT — ELECTRICITE
EPICERIE — RESTAURANT — GAZ
COTEAU-DU-LAC





Sa Sainteté le Pape Paul VI

Les catholiques du monde entier se réjouissent avec le Pape Paul VI qui célèbre le 50e anniversaire de son ordination à la prêtrise. Le Saint-Père a été ordonné prêtre le 29 mai 1920, à Brescia, ville du nord de l'Italie.

A la demande de tous les évêques du Canada, particulièrement de notre évêque, Mgr Guy Bélanger, rendons grâce à Dieu pour le témoignage donné par ces cinquante années vouées au service de l'Eglise. Le Pape a oeuvré de longues années au Vatican, à la Secrétairerie d'Etat, puis, il fut évêque de Milan avant de devenir évêque de Rome et pasteur de toute l'Eglise.

En cet anniversaire, prions pour celui qui porte maintenant la lourde responsabilité de conduire le Peuple de Dieu, afin que soient fructueux les efforts qu'il déploie pour préserver la dignité humaine, pour conserver la paix dans le monde et pour maintenir, dans l'Eglise, l'élan du renouveau conciliaire.

Le Cercle de Fermières célèbre la Fête des Mères

Pour la Fête des Mères, les membres du Cercle des Jeunes sous la surveillance des Fermières, ont fait leur début sur la scène du théâtre de la salle paroissiale.

Come animatrice, Mlle Fleurette Lemay raconta l'histoire du début du Cercle des Jeunes et remercia les fermières, qui se sont dévouées pour elles.

PROGRAMME DE LA SOIREE

1. Bienvenue; Chanté par toutes les jeunes, habillées de robes longues, vertes et roses avec mante de nylon blanche. Accompagnées au piano par Mme Rolande Payant.
2. "Un enfant;" Joué au piano par une jeune pianiste. Mlle Viviane Payant.
3. "L'orage;" Interpreté par Lynda Chatel et Marie-France Perrault.
4. Monsieur Dupont; Mimé par Lyne Forget, Carole Forget et Susie Léger.
5. Pot Pourri sur trompette; Par Francine Racine et Lise Castagnier.
6. Pierrot les cheveux; Chanté par Johanne Ringuette et Luce Senécal.
7. Le ballon rouge; Interpreté par toutes les jeunes avec entrain et gaîté.
8. Santa Lucia; En Italien par Diane Krajcar et Johanne Ringuette accompagnées au piano par Mme Rolande Payant.
9. C'est ma chanson; Chanté par Chantal Gariépy accompagnée par Mme Rolande Payant.
10. La gigue Irlandaise; Jouée au piano par Mlle Monique Nadeau.
11. L'hirondelle et le papillon; Mimé par Brigitte Taillefer Francine Bergevin et Chantal Taillefer accompagnées au piano par Mme Rolande Payant.
12. Danse de Kasachuck; Par Susie Léger et Lyne Forget
13. Pot Pourri d'airs Populaires; Au piano Par Mlle Viviane Payant.
14. Le petit rouet; Par les membres du cercle des jeunes. Personnages mimés par quelques jeunes accompagnées par Mme Rolande Payant.
15. "Bonne Fête aux Mamans;" Chanté par Chantal Taillefer et reprise avec le choeur des jeunes filles.
16. Le couronement de la reine des mères pour ce jour, fut attribué à la Fondatrice du Cercle de Fermières, Mme Irène Ringuette. Une gerbe de fleurs (tulipes) offerte par Diane Krajcar et un cadeau souvenir offert par le cercle et remis par Marie-France Perrault, et le diadême fut posé sur sa tête par sa fille, Mlle Johanne Ringuette.
17. Un poème récité par Mlles Christiane Caza et Marie L'Ecuyer à L'honneur de Mme Gaston Taillefer pour la remercier de son dévouement envers le Cercle des Jeunes.

Merci à tous de votre présence si nombreuse à cette soirée, c'est un réconfort et un soutien pour celles qui chaque samedi après-midi se dévouent pour vos enfants.

Mme Roland Payant, Sec.

ASSEMBLEE DU CONSEIL DE DUNDEE, LUNDI DERNIER

Le conseil de Dundee a tenu son assemblée mensuelle régulière lundi, le 4 mai, avec tous les conseillers présents et présidée par le maire Franklin Cameron.

Le procès-verbal de la dernière séance régulière du 6 avril, 1970, fut accepté à l'unanimité tel que lu.

Il fut proposé et appuyé que les évaluateurs municipaux soient avertis de présenter au conseil tous les changements à être effectués au rôle d'évaluation lors de l'assemblée du mois de juin. On sait que c'est à cette date que le rôle d'évaluation doit être revisé.

Proposé et appuyé que Charles Wattie soit payé la somme de $15.00 pour réparations à la clôture du dépotoir public.

Le conseil approuva le paiement des comptes suivants:

Ministère du Revenu, Sûreté du Québec, $6.98; Hydro-Québec (éclairage du garage), $7.93; Luminar, $8.10; éclairage des rues, $84.65; Bourgon and Cluff, prime pour protection des employés, $44.00; liste de Jury, $9.10; Ernest Leblanc, enlèvement et entreposage des clôtures à neige, $387.00; Lucien Quesnel, $2.72; Robidoux Builder Supplies, peinture et pinceaux, $6.28; Rudolphe Leblanc, travail, $39.00; William Leslie, Jr., travail, $53.00; John Cosgrove, entretien des routes, $30; Receveur général du Canada, timbres d'assurance-chômage, $2.40; Charles Wattie, réparation de clôture du dépotoir, $15.00.

Tournoi de quilles bientôt à H'don

Au "Valdo Bowling" de Huntingdon aura lieu bientôt le plus grand tournoi de quilles jamais organisé ici. Tous les quilleurs des environs de Valleyfield, St-Timothée, St-Rémi ainsi que de Huntingdon, bien entendu, sont invités à participer à ce tournoi qui se déroulera en deux temps — d'abord tournoi de classification les 23 et 24 mai puis tournoi d'élimination dimanche, le 31 mai.

A la première fin de semaine, les 23 et 24 mai, les concurrents pourront commencer à jouer à 2 heures, 4 heures de l'après-midi et à 7 heures et 9 heures dans la soirée, les deux jours. La compétition se fera avec un handicap de 50%, basé sur un triple de 450. Les frais d'inscription seront de $3.00 avec droit de reprise, si un quilleur juge qu'il n'a pas donné son meilleur rendement au premier essai.

Le tournoi d'élimination se disputera à 8 heures, dimanche, le 31 mai, entre les 40 meilleurs quilleurs, soit les 40 qui auront obtenu les plus hauts triples au premier tournoi. Ces 40 concurrents joueront une première partie et les 16 qui auront obtenu le moins de points seront éliminés. Les 24 qui resteront joueront une seconde partie, dont les 8 plus bas seront éliminés. Les 16 encore sur les rangs se mesureront dans une 3e partie, où les 8 aux points les plus faibles devront se retirer. Les 8 quilleurs qui resteront seront certains de gagner des prix en argent. Le premier prix sera de l'ordre d'au moins $100 Plusieurs autres prix seront attribués, par exemple, au plus haut simple, au plus haut triple, etc. Des prix de présence seront aussi distribués parmi tous ceux qui auront participé au tournoi.

Ce sera la première fois, répétons-le, qu'un tournoi de cette envergure sera disputé à Huntingdon et M. Doris Montpetit, gérant de Valdo Bowling, espère que toutes les personnes intéressées dans les quilles sauront faire de cet événement un franc succès.

LES GUIDES A L'OEUVRE

La 2e Cie Guide de Huntingdon organisait jeudi dernier une soirée de bingo à la salle des Chevaliers de Colomb. Un bon nombre de sympathisants à la cause des Guides a tenu à venir encourager les jeunes filles qui comptaient ainsi recueillir des fonds en vue de leur expédition annuelle de camping cet été. La soirée a rapporté environ $100. de profit net.

Dimanche, les Guides poursuivaient leur opération "Cueillette de fonds" en vendant de jolies fleurs qu'elles avaient fabriquées elles-mêmes, à la porte de l'église, à toutes les messes.

Comme on le voit, les Guides de Huntingdon appliquent le système D (débrouillardise) qui est une des caractéristiques principales des mouvements de scouts et de guidisme.

LISEZ
La Gazette

NOS PROFESSIONNELS

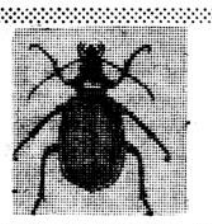
AVOCATS

LAFONTAINE
BRASSARD
&
BARRETTE
AVOCATS
B. A., L.L.L.
Etude Légale
50 Jacques-Cartier
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD
TEL. 373-4404

Meloche&Blanchard
AVOCATS
Tél. 373-1414
70 Nicholson
VALLEYFIELD

COMPTABLE
HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel:
373-7272



Faites désinfecter vos maisons contre les coquerelles, puces, punaises, rats, souris, araignées, etc.
ON DETRUIT
vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON
Agronome
L.P. BRISSON & FILS, ENRG.
Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome
B. Sc. A. Ing. P. A.G.
Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN
B. Sc. A., A.G.
ARPENTEUR-GEOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD

ASSISTANCE DECEVANTE AU STAGE DE BASEBALL

La Clinique de Baseball organisée pour notre région, a eu lieu tel que prévu à l'Ecole Notre-Dame de Huntingdon samedi dernier.

L'invité de marque, attendu dans la matinée, M. Denis Mc Sween, lanceur des Expos, n'a malheursement pas pu se rendre tel qu'annoncé car il fut appelé par son club le matin même, à 8.30 hrs. Il lui était donc impossible de venir rencontrer les jeunes fervents du baseball à Huntingdon. Mais il a promis aux jeunes de venir les visiter plus tard quand la saison de baseball sera commencée. Il pourra alors les regarder en action sur le terrain et les aider de ses conseils.

M. Michel Rochefort, par contre, avait été fidèle au rendez-vous et la centaine de jeunes qui s'étaient rendus à l'Ecole Notre-Dame le matin n'ont certes pas gaspillé leur avant-midi. A l'aide de diapositives, M. Rochefort leur a enseigné une foule de secrets du métier — comment lancer la balle, comment se tenir pour frapper des coups de circuit, etc.

Dans l'après-midi devait avoir lieu une clinique de baseball pour les adultes responsables du baseball mineur dans la région. Très peu de personnes se présentèrent à ce qui aurait quand même pu s'avérer une réunion intéressante et instructive. MM. Philippe Montpetit et Cyrille Alarie étaient les seuls présents de Huntingdon tandis que de Valleyfield, on remarquait la présence de MM. Lucien Miron et Michel Rochefort.

On compte reprendre ce stage un peu plus tard quand la saison de baseball sera commencée, espérant attirer à ce moment-là un peu plus de monde.

La saison de la Ligue de Baseball Mineur de Huntingdon débutera d'ailleurs prochainement. Samedi, le 16 mai, il y aura formation des équipes. Les responsables comptent sur la présence de tous les jeunes qui désirent jouer au baseball cet été. Ce sera leur dernière chance de s'inscrire. L'endroit exact de cette réunion leur sera communiqué plus tard dans la semaine.



Samedi soir dernier à la Cité des Arts et des Sports lors d'un banquet l'on rendit hommage à cinq professeurs de la région qui marquent cette année 25 années d'enseignement. L'on profita de l'occasion pour leur remettre un souvenir. Cette soirée était organisée par l'Association des Enseignants de Salaberry. Sur la photo l'on remarque dans l'ordre: M. ERNEST SIMARD, de Valleyfield; Mme ALINE POIRIER, de Valleyfield; M. DENIS QUIRION, président de l'Association; Mme IRENE DAIGNEAULT, de Franklin Centre; Mme MAGELLA SURPRENANT de St-Antoine Abbé et M. WILFRID LAURENDEAU de Valleyfield. — (Photo: Peter Rozon).

Les Jeux du Québec

BUTS ET OBJECTIFS

- Ce sont des MANIFESTATIONS SPORTIVES d'envergure locale, régionale et provinciale auxquelles se greffent des activités culturelles et sociales.
- L'objectif fondamental de ces jeux est de susciter la PARTICIPATION MASSIVE des gens du Québec à la plus GRANDE VARIETE possible de sports.
- Ces jeux s'adressent à toute la population du Québec; l'accent de participation sera celui de la JEUNESSE. Les adultes n'en seraient pas nécessairement exclus car certaines disciplines se prêtent aisément à leur groupe d'âge.
- La C.S.Q. est la corporation RESPONSABLE de l'organisation des Jeux du Québec sur le plan local, régional et provincial en COLLABORATION avec les fédérations sportives disciplinaires et affinitaires concernées; ainsi que les organismes municipaux, scolaires (au niveau local, régional et provincial) du Québec, et tous les citoyens intéressés.

POURQUOI LES JEUX DU QUEBEC?

- susciter la PARTICIPATION MASSIVE des Québécois à la plus grande variété possible de sports;
- faciliter la DEMOCRATISATION et la DECENTRALISATION de toutes nos régies de sport et ainsi renforcer leur existence;
- susciter une campagne provinciale d'EDUCATION SPORTIVE à travers les médias de communication, le réseau scolaire, collégial et universitaire, les centres de loisirs, les institutions municipales, etc.;
- susciter la MULTIPLICATION de stages de formation pour athlètes, moniteurs, entraineurs, officiels.

A L'HYDRO, POLITIQUE D'ACHAT PREFERENTIEL AU QUEBEC

L'achat préférentiel consiste, pour une entreprise publique disposant d'un énorme pouvoir d'achat, à favoriser le développement industriel de la Province qui la supporte et dans laquelle elle oeuvre.

Pour l'Hydro-Québec, qui applique depuis 1964 cette politique, il s'agit par son pouvoir d'achat de faire travailler la main-d'oeuvre disponible et d'encourager l'industrie pour augmenter la productivité du Québec.

Son critère principal d'attribution est donc l'aide aux industries procurant le plus d'emplois au Québec.

Les autres critères retenus sont non seulement la localisation du siège social d'une entreprise mais encore son désir d'exportation. En effet, on estime que le problème de l'industrie québécoise n'est pas tant de développer son marché intérieur que de conquérir les marchés extérieurs.

L'Hydro-Québec ayant des normes de qualité et de coûts à respecter, chaque achat préférentiel qu'elle effectue est particulier.

En effet, une distinction est faite entre l'entreprise détenue par le capital québécois et celle détenue par le capital étranger.

Actuellement, il n'existe pas de domaines spécifiques où l'industrie québécoise soit particulièrement favorisée par l'achat préférentiel. Dans les secteurs de pointe ,tels que l'électronique ou la chimie, facteurs d'une forte économie pour l'avenir, l'Hydro-Québec a une politique nuancée d'achat préférentiel: car les entreprises québécoises ou canadienne ne sont pas toujours en mesure de répondre à ses demandes. Par contre, le pouvoir d'achat de l'Hydro-Québec stimule d'une part la recherche dans les entreprises, d'autre part il favorise l'implantation d'industries nouvelles au Québec. Ainsi il a été l'un des facteurs déterminant dans l'établissement de deux usines d'appareillage électrique à la périphérie de Montréal.

L'Hydro-Québec n'est pas la seule entreprise publique ou semi-publique à avoir une politique d'achat préférentiel. Aux Etats-Unis, la N.A.S.A. par ses contrats octroyés à l'entreprise privée, a réussi à donner une impulsion irrésistible à l'économie américaine toute entière.

L'achat préférentiel, réalité concrète, est ainsi bénéfique à toute l'économie de la Province qui peut de la sorte accroitre sa combativité pour faire face efficacement à la concurrence internationale.

AU CLUB LIONS DE V'FIELD

Alors que 1500 personnes applaudissaient à tout rompre notre fanfare Cadette en l'honneur de leur premier concert, les membres présents au souper bénéfice du hockey mineur ne pouvaient faire autrement que de penser au travail assidu et constant et aux nombreuses heures que Claude Leduc a dû donner pour y arriver.

Aujourd'hui, c'est notre fanfare, c'est aussi un peu de nous-mêmes, c'est quelque chose qu'on tient et qu'on ne veut plus laisser partir. Arrête pas Claude. Plusieurs de nos membres n'ont pas eu l'occasion de jouir de ce spectacle mais tous ceux qui étaient présents ont changé l'optique de leurs pensées.

Alors que 23 membres étaient présents à la Barre 500 deux (2) autres honneurs ont été reçus par notre club lors du ralliement des trois (3) districts, meilleure assiduité et meilleur club de la Zone 27.

Lors de la même assemblée Gerry Butt a été élu par acclamation nouveau président de la Zone 27. Félicitations, Gerry.

Joyeux anniversaire de naissance aux Lionnes, Marie Ange Demers, Marie Poirier, Deux anniversaires pour lesquels les Lions se joignent à Gilles et Roma.

Pour avoir fait de la publicité, François en a été quitte pour plusieurs "crème de menthe" à la Barre 500.

Après une course acharnée sur le Boulevard Taschereau, Gilles a dû s'avouer vaincu devant le sexe féminin.

Lundi dernier se tenait à St-Jean leur bingo annuel sous la nouvelle formule. Résultat $2200 de perte. La question de l'heure, aurons nous notre prochain bingo. C'est la question qu'aura à résoudre le bureau de direction.

Une nouvelle formule pour le bulletin est en voie de préparation, nous vous en donnerons de plus amples nouvelles dans les prochains jours.

Ceux qui veulent rencontrer Roger de très bonne heure le matin, allez sur la piste du CEGEP. Excepté le lendemain des party.

A VENIR

BINGO LIONS? 8 JUIN.
Nouvelle formule de bulletins.
Naissance de mon fils 8 juin.
Le mot de la fin.

Les hommes font toujours preuve d'une indulgence infinie à l'égard d'une jolie femme et les femmes à l'égard d'un célibataire.

HABITS SUR MESURE



EPARGNEZ $30. A $40. ET PLUS

Confection à la main. Choix de tissus et couleurs importés. Prix les plus bas car le magasin est situé au sous-sol de maison privée. Très peu de frais d'administration.

FUTURS MARIES VENEZ TOT LOCATION D'HABITS

CHEZ ROLLAND

SALON DE L'HOMME ELEGANT
Roland Rufiange, prop.

200 RUE ISABELLA, VALLEYFIELD, 373-5824

Restaurant "AUX RAPIDES"

SALON BAR

BAMBOO

COCKTAIL LOUNGE



"AIR CLIMATISE"

Grande-Ile Valleyfield, Qué.

Salle de réceptions

Livraison Gratuite

pour mariage

Grande-Ile Valleyfield

FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE

MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN
ACCEPTE A PARITE

MAI: Jeu. 14; Vend. 15; Sam. 16; Dim. 17

Pour Adultes Seulement

"FEMALE PRISONER"

Aussi:

"I MARRIED YOU FOR FUN"

Plein feu sur les



Bonjour, amateur de quilles.

Cette semaine, je vais vous parler d'une foule de choses, en ce qui concerne les tournois qui ont eu lieu dans la région campivalencienne et aux environs, des tournois qui doivent se jouer et aussi de la question "surprise" de cette semaine qui vaudra $5.00 offerts conjointement par le Bowling de St-Timothée et celui de Bellerive.

La semaine précédente, la réponse à la question "surprise" était nul autre que Edmond Tanguay, quilleur bien connu dans la région et excellent chanteur "d'avenir."

La question "surprise" de cette semaine est la suivants:

1er Indice — il fut un de mes meilleurs copains lorsque je demeurais à Montréal:

2e Indice — il remporta le grand tournoi dans la province de Québec à trois reprises;

3e Indice — il est âgé de 28 ans et gagna le plus de circuit professionnel canadien;

4e Indice — ce quilleur joue à Montréal et est amateur de golf;

5e Indice — un client de Blue Bonets car c'est aussi un amateur de courses sous harnais.

DEVIENEZ QUI EST CE QUILLEUR?

Bowling Coteau Landing

Le 19 avril dernier avait lieu un tournoi avec handicap — aux grosses. Pas moins de 44 entrées furent enregistrées à ce tournoi et ce fut un très grand succès.

Voici le classement final:

Bourses Quilles Endroit abattus

1er Marc Pineault
$40 1291 Valleyfield

2e Marcel Legros
$20 1214 Coteau L.

3e Denis Roy
$15 1195 Valleyfield

4e Marcel Gabriel
$12 1145 Valleyfield

5e Fernand Decoste
$10 1134 Valleyfield

6e Raymond Demers
$10 1130 St-Timothée

7e Michel Beauchamp
$9 1101 St-Timothée

8e Jacques Desgroseilliers
$8 1098 Coteau Lan.

9e Rolland Bériault
$4 1087 Valleyfield

10e Michel Léger
$4 1085 St-Zotique

11e Raymond Cardinal
1068 Valleyfield

12e André Girard
1067 Coteau Lan.

Finale de la Ligue Molson

Plus grosse moyenne:
Femmes: Marie Duranceau 134
Hommes: Roger Rhéaume 140

Plus haut triple
Fem.: Marguerite Benoit 518
Hommes: Gaston Lalonde 514

Plus haut simple
Femmes: Pamela Leblanc 194
Hommes: Denis Rodrigue 230

Meilleurs espoirs dans cette ligue sont Margot Benoit et Raymond Breton. Félicitations à M. Lucien Leduc qui a remporté le championnat de cette ligue.

RESULTATS DES FINALES

Série "A" — Jeannine Jourdain, Jacques Théorêt, Rachel Bériault, Paul-Emile Payant, Jacqueline Cazelais et le capitaine Gaston Lalonde ont difficilement vaincu leurs adversaires par 12 quilles, pour la série A.

Série "B" — Gaétane Rhéaume, Orphir McSween, Laurentienne Leblanc, Jean-Paul Leboeuf, Jean DeSenneville et le capitain Jacques Bougie ont vaincu leurs adversaires par 89 quilles pour gagner la série B.

Série "C" — Huguette Doucet, Paul Laplante, Louise Leclerc, Lionel Duranceau, Marie Duranceau et le capitaine A. Monette ont vaincu leurs adversaires par 15 quilles pour gagner la série C.

MISS — 'N - OUT

Lors du dernier "Miss-'n-out", j'ai enfin brisé la glace à Valleyfield en gagnant le tournoi; Louis Lagacé et "Kitoute" Joannette ont mérité des bourses.

St-Timothée

La semaine prochaine, je vous donnerai les résultats d'un nouveau genre de tournoi dans la région. Ne vous étonnez pas s'il y a des surprises à ce tournoi.

Félicitations à l'équipe de Micheline Beauine qui est partie de la 3e position pour venir remporter le championnat de l'année. Un bravo spécial à Berthe Decosse qui a roulé un 542 avec un simple de 220, cela se passait dans la ligue W.I.B.C. des dames, aux grosses quilles.

ENTRE LES DALLOTS

Espérons que la moustache de M. Rolland Vourdia ne nuira pas à son jeu, car elle devient touffue...

Une rumeur circule à l'effet que la Ligue Commerçante de Bellerive montera de 8 à 12 équipes l'année prochaine. Bravo, Messieurs.

Qui gagnera la TV couleur offerte par le Bowling Bellerive le 29 mai au "Bar Vienna?" Beau cadeau, n'est-ce pas?

Bonne chance à M. Lucien Leduc de la ligue Molson qui tentera avec son équipe de parvenir à la finale au Bowling Métropolitain de Montréal. Très alléchantes bourses à cet endroit!

Lors du dernier tournoi "Miss-'n-Out", Jean-Paul Major de Valleyfield a joué vraiment de malchance avec 33 quilles de handicap, il n'a pas réussi à abattre 118. Donc, croyez-le ou non, il a joué 79 pour la série. Il a quand même souri de sa performance. Voilà ce que sont les quilles.

Marc Pineault a enfin retrouvé sa grosse boule; incidemment, la chance lui a souri car, en plus de se qualifier à Coteau-Landing, il a remporté le tournoi avec une moyenne de 215. Félicitations, Marc!

Il paraît qu'André Gérard ne renouvellera pas son contrat comme gérant à Coteau Landing l'année prochaine; il est trop occupé avec son épouse Diane qui est charmante.

Donc, une grosse perte dans le domaine des quilles en général, je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions d'époux.

Jean-Claude Latour est un des meilleurs espoirs de Valleyfield; s'il avait un peu plus de caractère, sur les allées il serait une très grande vedette; donc, un peu de coeur au ventre, Jean-Claude.

Michel Larochelle ne fut pas chanceux en venant jouer le "Miss-in-Out" vendredi au Bellerive; 2 délinquants qui avaient volé un autobus ont frappé son auto dans le stationnement; voilà un gars qui n'a pas fini de faire parler de lui.

A Coteau Landing, à sa première année de grosses, il détient une moyenne de 161 — il s'agit de Michel Legros qui est âgé de 18 ans; un quilleur d'avenir, quoi!

Au tournoi à Coteau Landing, Yvan Ladouceur qui est âgé de 15 ans, est le meilleur espoir pour l'avenir avec une

(Suite à la page 20)

Nos Poupons



Bienvenue à Marie-Claude, fille de M. et Mme J. Paul Lecompte (Jacqueline Lanctôt).

Bienvenue à Nathalie, fille de M. et Mme Marcel Bédard (Rachelle Lavallée).

Bienvenue à Julie, fille de M. et Mme J. Claude Legault (Ghislaine Chiasson).

Bienvenu à Nathalie, fille de M. et Mme Albert Lanteigne (Francine Boucher).

Souhaits de bonne fête

A :

Thérèse Leduc, qui célèbre son anniversaire de naissance le 26 mai.

De la part de ses parents.

A:

M. Jean Bruneau, qui célèbre son anniversaire de naissance le 26 mai.

De la part de ses parents.

A L'INTENTION DES COUPLES MARIES

A la Maison du Christ-Roi de Châteauguay, rencontre de jeunes couples mariés de moins de 20 ans de mariage du 22 au 24 mai 1970, et ceux de 20 ans et plus de mariage du 5 au 7 juin 1970.

P.S. — "Venez penser et réaliser toutes les Richesses de votre vie conjugale dans votre foyer".

Pour Informations: M. Jean-René Amyot 29 Bissonnette, Valleyfield. 371-3264.

DECES

M. Hervé Aumais

A Valleyfield, le 11 mai, à l'âge de 63 ans est décédé M. Hervé Aumais, fils de feu Joseph Aumais et de feu Claire Séguin, demeurant à 29 Chemin de Ligne. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 14 mai des salons Ernest Montpetit et Fils, 315 Danis pour l'église Pie X où le service fut chanté à 10 heures.

M. André Brien

A Montréal, le 10 mai, à l'âge de 67 ans est décédé M. André Brien, époux de Berthe Guilbeault, demeurant à 4446 Bélanger Ouest. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 13 mai des salons Ernest Montpetit, 200 Champlain pour l'église de St-Anicet où le service fut chanté à 10 heures.

M. Edwin Burgess

A Valleyfield, le 9 mai, à l'âge de 59 ans est décédé M. Edwin Burgess, époux de Marie Feilden, demeurant à 477 Boul. du Hâvre. Les funérailles ont eu lieu mardi le 12 mai des salons J. A. Larin et Fils, 281 Danis pour l'église St-Marc où le service fut chanté à 2 heures.

Mme Palma Lafleur

A Valleyfield le 8 mai, à l'âge de 87 ans est décédée Mme Palma Lafleur, née Marie-Louise Montpetit, demeurant à 103 St-Louis à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu lundi le 11 mai des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria pour la Cathédrale où le service fut chanté à 10 heures.

M. Olivier Larivière

A Valleyfield le 7 mai, à l'âge de 68 ans est décédé M. Olivier Larivière, époux de Berthe Daigneault, demeurant à la Providence St-Vincent de Paul. Les funérailles ont eu lieu lundi le 11 mai des salons Ernest Montpetit et Fils, 315 Danis pour l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut chanté à 10 heures.

M. Robert McSween

A Valleyfield, le 10 mai, à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement M. Robert McSween, fils de Cécilien McSween et de Marie-Ange Sheridan, demeurant à 46 rue Narcisse. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 13 mai des salons Ernest Montpetit et Fils, 315 Danis pour l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut chanté à ? heures.

M. Arthur Quesnel

A Valleyfield, le 10 mai, à l'âge de 57 ans est décédé M. Arthur Quesnel, époux de Yvette Sauvé, demeurant à 98 Salaberry. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 13 mai des salons Ernest Montpetit et Fils, 200 Champlain pour l'église St-Esprit où le service fot chanté à 2 heores.

M. Gustave Rousseau

A Valleyfield, le 11 mai à l'âge de 79 ans est décédé M. Gustave Rousseau, époux de feu Robertine Viau, demeurant à 106 Ste-Cécile. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 14 mai des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria pour la Cathédrale où le service fut chanté à 3 heures.

M. Ernest Savage

A Valleyfield, le 6 mai à l'âge de 60 ans est décédé M. Ernest Savage, époux de Exilia Lessard, demeurant à 81 Stewart. Les funérailles ont eu lieu samedi le 9 mai des salons J. A. Larin et Fils, 281 Danis pour l'église Notre-Dame de Bellerive où le service fut chanté à 2 heures.

Horoscope de la semaine

LE BELIER
(21 mars - 20 avril)

Il ne faut qu'un instant pour faire changer les circonstances. L'autre sexe a ses charmes et ses torts. Ménagez les susceptibilités de l'entourage. Une parole produit un effet epatant. Il y a anguille sous roche. Un voyage est à l'eau. Va-et-vient général.

LE TAUREAU
(21 avril - 20 mai)

Un revenant fait parler de lui. Votre vie prend un nouvel essor. Tous les caractères ne se ressemblent pas. A chaque jour suffit sa peine. Ne prenez pas tout pour argent comptant. Vous êtes en quête de nouvelles. On ne doit pas détruire ce qu'on a adoré. Une cloche signifie quelque chose.

LES GEMEAUX
(21 mai - 20 juin)

Invitation d'une nouvelle connaissance. Vous contribuez à un succès. Tempête dans un verre d'eau. Des opinions diffèrent. Le passé est vraiment regretté. Un fait restera inoubliable. Rendez-vous opportun. Changement complet d'attitude. Vous donnez votre consentement. On vous attend.

LE CANCER
(2 1juin - 22 juillet)

Des circonstances vous favorisent. Vos instances sont agréés. Le vrai revient toujours à la surface. Gare aux fourbes. On aime votre compagnie. Un nouveau roman s'ébauche. Des choses insolites vous surprennent. Vous avez des frissons d'amour. Une aventure s'avère plutôt rare.

LE LION
(23 juillet - 22 août)

Votre succès s'annonce bien. Des rumeurs sont confuses. Vous désirez discuter et argumenter. Vous vous attaquez à une affaire qui vous dépasse. Vous effectuez certains changements. Un incident modifie votre ligne de conduite. Tout n'est pas perdu.

LA VIERGE
(23 août - 22 septembre)

Un visage vous plaît. On vous démontre l'essentiel d'une affaire. Vous etes enclin à des extravagances. Vous ralentissez le pas. Tout n'est pas fini. Vous vous évitez une déception. Une décision a son importance. Vous ne gagnez rien à vous dissimuler. Une partie s'engage.

LA BALANCE
(23 septembre - 22 octobre)

Une âme s'épanche dans la vôtre. Il faut refaire un programme. Votre lenteur est désespérante. Vos convictions s'affirment. Vous rencontrez la personne avide de vous connaître. Réunion fort importante. Une nouvelle ébranle votre confiance. Vous signifiez vos intentions.

LE SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)

Une entreprise vous plaît. Il importe de ne pas tout généraliser. Vos paroles produisent un effet inattendu. Vous savez maîtriser votre caractère. Il faut corriger un défaut. Ne tombez pas dans l'exagération. Conversation prolongée avec l'autre sexe. Pas trop de chichis.

LE SAGITTAIRE
(23 novembre - 22 décembre)

Un jeu en vaut la chandelle. Vous déviez légèrement de votre route. Une porte s'ouvre. Vous n'êtes pas bien compris de l'autre sexe. Il manque un atout dans votre jeu. On vous demande un service. Vous commettez une erreur de tactique. On n'a rien pour rien. Soyez plus philosophe.

LE CAPRICORNE
(23 décembre - 19 janvier)

On n'apprécie pas une de vos attitudes. Rien comme l'indulgence. Vous évitez un malheur de justesse Une convention reste une convention. Peine passagère. Une affaire semble mystérieuse. Vous tombez dans l'exagération. On frappe à votre porte. Ne vous isolez pas dans une tour d'ivoire.

LE VERSEAU
(20 janvier - 18 février)

Les yeux sont le miroir du coeur. Chaque rose a ses épines. Vous êtes témoins d'une algarade. Une invitation vous parvient. Vos aspirations sont légitimes. Vous appréciez la vérité. Les confidences abondent. Pas trop d'exigences. Un caractère s'avère intempestif.

LES POISSONS
(19 février - 20 mars)

Méfiez-vous des hypocrites. Un effort s'avère difficile. On vous procure une grande satisfaction. Vous avez une baguette magique. Des personnes admirent votre goût. Vous recevez un message. Vous rencontrez un être énigmatique. Achevez ce que vous avez commencé. On vous attend.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1½ et 2½ pièces, genre bachelor, neufs, modernes ,chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877
Valleyfield

A VENDRE

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

AQUARIUM tout équippé, 30 x 18 po. $35. Pour information s'adresser Tél. 373-0724. (7-14)

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

2 PIANOS, grandeur 2¾, en très bonne condition, très propre. Pour information, s'adresser Tél. 371-0558. (xno)

TRES BELLE porte en métal fabrication Rusco avec paysage, pour bungalow. Tél. 371-1966.

A vendre ou échanger

TERRE à vendre ou à louer, 40 arpents à louer pour personne qui voudrait augmenter ses revenus. S'adresser Tél. 373-1528. (7-14-21)

Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côme Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neufs. Tél. 264-2669, Huntingdon.

Soudeuses Electriques
LOCATION
180A - 220V
PAR MOIS
$15.00
J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent
Valleyfield

Propriété à vendre

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross a Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

PROPRIETE avec revenu, Centre ville, logis libre, pour acheteur. Située à 50 Wilfrid, tél. 371-0085. (14-21)

MAISON de 6 appartements située en campagne. S'adresser tél. 373-4589. (14-21)

AUTO A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

A LOUER

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

A 3 STE-CECILE. Vaste local chauffé situé au premier étage, A proximité des magasins, des banques, des professionnels et du centre des affaires. Ce local à été longtemps occupé par l'avocat Albert Lemieux, par les avocats Ampleman et Renaud. Libre immédiatement. S'adresser à 373-8144 ou à 34 Ste-Cécile, Valleyfield.

LOGEMENT de 4½ pièces, bain, eau chaude, $55. par mois, avec garage $60. par mois. S'adresser 373-4193, entre 11 hres et 12 hres a.m. Logement situé à 12 Cousineau. (7-14-21-28 mai)

MAISON neuve. 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre 1er mai. Bas $105, haut $100. Situé à 23 et 25 ave. Boyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892. (xno)

Avez-vous des COQUERELLES

Débarrassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
V'field Tél. 373-5281

A LOUER

3 PIECES meublées, chauffées, éclairées. Taxe comprise, entrée privée, s'adresser à 91 Lafontaine. Tél. 373-2937. (30-7-14)

2 CAMPS D'ETE situés sur l'Avenue du Lac. S'adresser à 373-7024.

APPARTEMENT 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, taxe comprise, entrée privée. S'adresser à 91 Lafontaine. Tél. 373-2937. (30-7-14)

MAISON neuve. — 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre immédiatement. Bas $105., haut $100. Situé à 23 et 25 ave. Boyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892. (xno)

LOGIS 5 pièces dans un haut, situé à 277A Montcalm. S'adresser à 277 Montcalm, après 6 heures seulement. Tél. 373-2725. (xno)

6 PIECES, chauffé, 2e étage, coin du Marché et Fabrique. Occupation immédiate, s'adresser Tél. 373-8316. (xno)

APPARTEMENT de 5½ pièces à Valleyfield. Moderne, chauffage central, installation pour laveuse et sécheuse, haut d'un duplex. $105. par mois. Tél. 264-3371.

LOGEMENT de 5 pièces situé à 585 Boul du Hâvre. S'adresser: Tél. 373-4084. (xno)

CAMP D'ETE pour 2 personnes, situé à Hungry Bay, près de la plage. Pour information, écrire à "La Gazette de Valleyfield" C.P. 8, Valleyfield, Qué. (14-21-28)

LOGEMENT de 3 appartements, meublé, chauffé, éclairé et neuf. Laveuse-sécheuse comprises. Situé dans un sous-sol, à 137 rue Maden. Libre le 1er juin. S'adresser tél. 371-2322. (14-21-28)

LOGIS de 6 pièces situé dans centre de Bellerive. S'adresser 281 ave Grande-Ile, entre 2.30 et 4.30 heures p.m. (xno)

TERRAINS pour roulottes, facilités d'installation complètes, grande plage, douches à eau chaude, toilettes propres. A louer à la semaine, au mois ou pour la saison. Sites pour Camp d'été End-o-Lake, Chateaugay Lake, N.Y. Pour renseignements, s'adresser à:— "Brick's Sport Shop", Malone, tél. 518-483-0570. (14-21-28-4)

UN LOGEMENT moderne, 4½ pièces, installation laveuse et sécheuse, située dans la cuisine. Chauffage à eau chaude, $90. par mois, chauffage inclus. Situé dans un haut Duplex en briques, rue Des Erables, centre ville, libre le 15 juin ou avant. S'adresser C. Beaubien, tél. 373-4388, après cinq heures téléphoner à' 373-6561. (14)

ATTENTION
REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau. Grande-Ile, Valleyfield. (xno) (10)

Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et refrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268. (xno)

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. 373-8497.

GRANDE CHAMBRE très propre, avec grande fenêtre sur le devant. S'adresser 373-7594. (xno)

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403. (xno)

ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

DESIRONS engager contremaître avec expérience sur le système américain modifié de filature de fil pour tapis. Très bon salaire et bénéfices marginaux. Compagnie progressive établie au Québec depuis 35 ans. Ecrire à "La Gazette de Valleyfield", Boîte "X".

GARCON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

"Snap on tools"

"SNAP ON TOOLS" Poste disponible dans la vente, pour les territoires de Valleyfield, Rigaud et St-Eustache. Homme bilingue et ambitieux. Doit posséder camion, et pouvoir investir dans le commerce. Bon salaire et bel avenir à la personne pouvant répondre à ces exigences. S'adresser Montréal, M. Ness, 733-6922. (xno)

Agence SHANNON

● Voyages ●

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT
Terminus Autobus
Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

JEU D'ECHECS

C'est en toute simplicité que s'est faite dimanche, la remise de la coupe du premier tournoi organisé par "Le Pion-TAQUIN" à son vainqueur, M. Michel Mathieu, étudiant à notre CEGEP.

Il a vu égalemnt son nom gravé sur le socle d'un splendide trophée, don de M. et Mme BRODEUR à notre société et qui servira à recevoir chaque année le nom du nouveau Champion de Valleyfield.

En l'absence du président et du vice-président retenus sans doute chez eux pour la Fête des Mères... c'est le signataire de ces lignes qui a eu l'honneur de récompenser ce jeune joueur, plein de promesses en lui remettant au nom du cercle le souvenir de son succès si mérité puisqu'il a gagné presque toutes ses parties dans un tournoi où figuraient vingt participants. Tous les joueurs présents l'ont applaudi.

En qualité de fondateur du "Pion Taquin" après avoir félicité M. Michel Mathieu, j'ai émis quelques considérations générales sur le jeu d'échecs, conseillant en particulier aux jeunes de ne pas tenter de l'approfondir jusqu'en ses fondements, car c'est le tonneau des Danaïdes, mais de le pratiquer comme divertissement avec un esprit tout à la fois léger et profond.

Enfin j'ai souhaité longévité et prospérité au cercle. Moi aussi, j'ai été applaudi et cela a constitué ma plus belle récompense . . .

André FRAYON

Bureau à louer

Situé dans le centre de la ville

Loyer raisonnable

Tel. 373-7272

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building Materials
TEL. 373-4721

Bois et Materiaux de Construction
378 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

CENTRE DE LOCATION



POUR TOUS GENRES D'OUTILS
TELEPHONE:
373-2184
157 Chemin de Ligne

LE CEGEP OFFRE L'ARENA A LA VILLE MAIS LE PRIX N'EST PAS FIXE

Une lettre signée du directeur général de la Corporation du Cégep de Valleyfield, M. Jacques Blouin, laisse voir clairement que la ville de Valleyfield pourrait se porter acquéreur de l'aréna local si elle le désirait.

L'offre de vente a en effet été formulée aux dirigeants municipaux sans qu'aucun prix ne soit cependant spécifié.

M. Blouin déclare que le Cégep serait prêt à se départir de l'aréna et que des discussions pourraient avoir lieu à cette fin advenant que le conseil de ville se montre intéressé.

Se faisant le porte-parole de ses collègues, la conseillère Marcelle Trépanier a noté qu'il serait sage pour l'instant d'attendre la publication du rapport de rentabilité de l'aréna avant d'adopter une ligne de conduite en ce domaine. Selon elle, ce rapport devrait être complété sous peu. Après cela, a-t-elle spécifié, nous pourrons en discuter en meilleure connaissance de cause.

Pour être plus précis, voici la teneur de la lettre de M. Blouin au conseil de ville.

"Depuis quelque temps, la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield semble travailler d'une façon accentuée à la planification de ses effectifs touchant le domaine des loisirs. A cet effet, une question apparaît retenir particulièrement votre attention ainsi que celle des Conseillers municipaux: l'aréna ou les arénas devant desservir le plus adéquatement possible la population locale."

"Vous comprendrez qu'une telle question intéresse au plus haut point la Corporation du Collège de Salaberry-de-Valleyfield, propriétaire du seul aréna sis dans les limites de la ville."

"Il y a quelques mois, mes collaborateurs immédiats et moi-même avions convenu de la nécessité d'étudier à fonds les incidences de l'appartenance de l'aréna au Collège. Depuis le temps où l'opinion publique fut saisie de vos propres études touchant cette question d'aréna (s), nous avons accéléré, de notre côté ,notre travail de recherches dans ce domaine. Aussi, je suis maintenant en mesure de vous faire connaître la position du Collège relativement à l'aréna dont il a la propriété."

"Au nom de son Conseil d'administration, je vous informe que la Corporation du Collège de Salaberry-de-Valleyfield manifeste son intention de vendre l'aréna et, de fait, en offre la vente à la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, à des conditions qui seraient à discuter ultérieurement avec ladite cité, advenant une lettre d'intention d'achat de sa part."

A en juger par la physionomie des conseillers qui entendaient lecture de cette missive, il est douteux qu'une telle transaction s'effectue. Mais au fond, qui peut prévoir les réactions d'un conseil de ville?

DON BOSCO DEVIENDRA LE "CAMP DIGUE DONDAINE"

Le Conseil régional des Loisirs héritera, très prochainement, du camp Bosco à Valleyfield. C'est ce qu'a déclaré, mardi midi, M. Jean Brassard, directeur exécutif régional des Loisirs, au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du club Rotary de Valleyfield.

D'ici quelques mois, le Camp Bosco portera le nom de "Camp Digue Dondaine". M. Brassard a ajouté que le camp Bosco continuera d'accueillir les jeunes déshérités de 9-10-11 et 12 ans au cours de la saison estivale.

Le conférencier a fait appel au Club Rotary et aux autres clubs sociaux de venir en aide financièrement à ce camp en défrayant les frais des jeunes qui passent l'été à cet endroit. A noter, fait remarquer M. Brassard, que l'on accueille tout d'abord les enfants infortunés à cet endroit. Les jeunes dont les parents sont plus à l'aise seront accommodés moyennant une rémunération ordinaire.

Le camp Bosco, sous peu intégré au Conseil des Loisirs, sera restructuré dès 1970 avec l'espoir d'en faire un complexe "plein-air" dès 1971 avec les facilités voulues.

FESTIVAL DES ARTS A L'ECOLE HEBERT DU 11 AU 18 MAI

DU 11 au 18 MAI

Enfin, la voilà la semaine du Festival des Arts qui se tiendra du 11 au 18 mai à l'Ecole Hébert. Joignez-vous à nous et venez admirer kiosques, peintures, sculptures, etc sans oublier la pièce de théâtre jouée par la troupe Secondar 34.

Le but du Festival des Arts est de susciter la participation et de développer la créativité chez les étudiants par la présentation au public des travaux scolaires en arts et par l'ouverture de concours régionaux tant dans les arts plastiques que dans l'art du spectacle. Cette activité sera entièrement gratuite.

Pour que le succès soit assuré, il ne manque plus que votre présence à cette semaine des Arts. C'est une activité instructive présentée par des jeunes de votre propre ville. Venez donc en grand nombre. Bienvenue à tous.

PROGRAMME DU FESTIVAL DES ARTS

Vendredi 15 —
7 hrs à 10.30 hrs: exposition
7.30 hrs, 8.30 hrs, 9:30 hrs: visionnement du film.

Samedi 16 —
2:00 Ouverture officielle du Festival avec les invités.
Cocktail de 2:00 à 2.30.
Visite de l'exposition de 2:30 à 3:30.
Visionnement du film à 3:30 pour les invités.
Projection du film pour le public 4:30.
8::30 Première du "Médecin malgré lui" de Molière par la Troupe Secondar 34 (Hall d'entrée).

Dimanche 17 —
2:00 Finales des concours de chant, danse, poésie, musique instrumentale, interprétation dramatique et cinéma.

Délibération du jury.
2:00 à 5::30: Exposition.
3:00, 4:00 et 5:00 hres — Projection du film.
730 Remise des prix.
8:30 Le Médecin Malgré lui.

Lundi 18 —
7:30 Le Médecin Malgré lui.
9:00 Danseurs Bolibiens sous le cadre de "Partage ton pain" dans le Hall d'entrée.

Les organisateurs tiennent à remercier M. Laurent Guay, directeur de l'Ecole Hébert, qui n'a cessé de se dévouer tout au long de la préparation du festival et aussi la Commission Scolaire pour sa généreuse participation.

Le Comité de Publicité.

VOL DE $500 A VALLEYFIELD

Après avoir enfoncé une fenêtre à l'arrière de l'édifice, des cambioleurs ont investi durant la nuit de mardi le bureau des examinateurs de permis de conduite situé rue Grande Ile à Valleyfield.

Les apaches ont brisé les tiroirs-caisses des comptoirs et ont fait main basse sur une somme approximative de $500. en argent sonnant.

Les enquêteurs de la sureté municipale de Valleyfield ont aussitôt dirigé leur attention sur cette nouvelle affaire.

2 PECHEURS EN DETRESSE RESCAPES DU LAC ST. FRANCOIS

Deux jeunes de la région ont uni leurs efforts pour retirer deux pêcheurs de l'eau glacée du Lac St-François samedi dernier et éviter ainsi ce qui aurait pu être une double noyade.

Jean Hébert, âgé de 16 ans, de Ste-Barbe et Normand Duquette, âgé également de 16 ans, de St-Anicet, se promenaient en bateau vers 8 heures du soir quand ils entendirent des appels "au secours". Se hâtant du côté d'où provenaient ces cris, ils trouvèrent deux hommes se débattant dans l'eau. Ils les tirèrent dans leur bateau et les ramenèrent au bord.

Les deux pêcheurs, Gene Stewart Gendron et Ernest Edgarton, de Cornwall, avaient passé une heure dans l'eau.

La Sûreté du Québec fut appelée par Mme John Winmill de "St. Anicet Outfitters" et MM. Gendron et Edgarton furent conduits à l'hôpital du comté de Huntingdon. Ils reçurent leur congé peu après, à la suite d'un examen.

Les deux résidents de Cornwall pêchaient dans le lac quand le remous causé par le passage d'un bateau fit renverser leur propre embarcation.

John Winmill partit à la recherche du bateau renversé et put le ramener au bord.

Plein feu sur

(Suite de la page 18)

moyenne de 141 — peut-être un futur François Lavigne?

Je tiens à remercier publiquement André Gérard pour les informations nécessaires à cette chronique dans le domaine des quilles.

Michel Beauchamp de St-Timothée n'a pas trop bien figuré dans la finale de Coteau-Landing. Sa nervosité a-t-elle eu raison de sa grosseur. Sans rancune, Mike!

André Maheu de Valleyfield, qui évolue dans la ligue des Couche-Tard, a eu une vilaine fronde dans le cou; il s'est peut-être endormi trop tard, qui sait ?

De St-Timothée, Hubert Leblanc a-t-il fini de gagner les "potts" dans la ligue des 150 — un vieux pro, quoi!

Au dernier tournoi qui avait lieu à Coteau Landing, Jacques Julien a démissionné après 2 parties. Alcool et bowling ne vont pas ensemble. Morale — faudrait qu'il choisisse ce qu'il fera au prochain tournoi.

Raymond McSween, le frère de Denis, brillant joueur d'avenir au baseball, a une très bonne boule aux petites. Agé de 14 ans, il maintient une moyenne de 133 à St-Timothée. Pour la première année c'est très bien. Le seul conseil que je puisse lui donner, c'est de s'appliquer et il deviendra dans un avenir rapproché une future étoile. Bonne chance, Raymond.

STAGE

JEUX DU QUEBEC
COMITE DIRECTEUR
Région Sud-Ouest du Québec

VOILE
ENDROIT:
Club Nautique de Valleyfield.
QUAND:
Samedi — 16 mai.
Dimanche — 17 mai.
HEURE:
10.00 hres. a.m. Samedi — 16 mai.
POUR QUI?
Tous les adeptes de la Voile.
SKI NAUTIQUE
ENDROIT:
Club Nautique de Valleyfield.
QUAND:
Jeudi-21 mai.
HEURE:
7.30 hres p.m.
POUR QUI?
Pour tous les adeptes du Ski Nautique.

Jean Brassard au Club Rotary

Le jeunesse, les loisirs sociaux et culturels sont au nombre des projets qui intéressent activement le Comité régional des Loisirs. Monsieur Jean Brassard, directeur exécutif régional de cet organisme, a donné des précisions importantes concernant le regroupement de tous les orgamismes sportifs, y compris les comités paroissiaux afin de les rendre plus effectifs.

Un tel geste, a ajouté le conférencier contribuera par autant à éviter l'isolement qui entrave la marche des organismes sportifs et culturels dans le diocèse de Valleyfield comme ailleurs au Québec.

Cette causerie de M. Jean Brassard, devant les membres du club Rotary de Valleyfield, mardi a été suivie d'une période de questions. Cette réunion du club Rotary était présidée par M. Pierre Dionne.



A L'HONNEUR !

La "SEMAINE DE L'EDUCATION '70" vient de clore solennellement ses activités en décernant le trophée promis à l'occasion d'un concours de rédaction inter-écoles.

Ce magnifique trophée, don de la Pharmacie Lemay de notre ville, a été remis à l'Ecole Sacré-Coeur, rue St-Laurent. Il demeure un "trophée à défendre" chaque année, entre les écoles élémentaires de Salaberry-de-Valleyfield. Les certificats furent gracieusement offerts par l'Imprimerie G. Brault.

L'élève classée première à ce concours après décision du jury a reçu personnellement la réplique miniature du trophée. Il s'agit de Mademoiselle Danielle Léger, 6e année de cette école. Elle est la fille de Monsieur et Madame Paul-Emile Léger, de la rue Gurnham.

Félicitations à Mademoiselle Léger ainsi qu'à son professeur, Mademoiselle Francine Enfilis. Merci à tous les Enseignants dont la collaboration et le dynamisme à l'occasion de la "Semaine de l'Education '70" ont suscité chez les élèves de si louables efforts couronnés de succès. Une trentaine de certificats d'honneur sont décernés aux élèves méritants de chacune des écoles, dans ce concours.

Sur la photo, l'on remarque de gauche à droite: M. ANTONIN CAILHIER, commissaire, Mlle MAY KANE, DANIELLE LEGER, LUCILLE DUBE et GERALD LEMAY. 2ème rangée: ALAIN FALARDEAU, GUY TREMBLAY et JOHANNE VINET. 3ème rangée: Mlle FRANCINE ENFILIS, M. JEAN-MARIE LEGER, directeur de l'Ecole Sacré-Coeur, M. ARMAND PERRAS, directeur de l'Ecole Salaberry et Soeur MARIA-ROSA, directrice de l'Ecole Garneau. — (Photo Peter Rozon).